



Comité Régional Biodiversité Grand Est

Séance plénière du 4 décembre 2024, Pont-à-Mousson

- 10h00 : ouverture de la journée
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collège
- 10h45 : travaux par collège
- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



INTRODUCTION

FRANCOIS WERNER, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST

MARC HOELTZEL, DIRECTEUR DE LA DREAL GRAND EST





Comité Régional Biodiversité Grand Est

Marc Hoeltzel

Directeur de la DREAL Grand Est

- 10h00 : ouverture de la journée
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collège
- 10h45 : travaux par collège

- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



L'ORDRE DU JOUR





10h00 : **Introduction**, présentation du Comité, propositions d'évolution du règlement intérieur

10h10 : **Vote** du nouveau règlement

10h20 : **Présentation** des grands enjeux biodiversité et de l'action collective

10h30 : **Mode d'emploi** des travaux par collègue

10h45 : **Temps de travail par collègue**

12h30 : **Pause déjeuner**

13h30 : **Restitution** des travaux par collègue, suivis d'échanges

14h30 : **Point d'actualité** biodiversité

16h00 : **Agenda 2025** et conclusion de la journée





**FONCTIONNEMENT DU COMITÉ
RÉGIONAL BIODIVERSITÉ**



5

ans de mandat

2016

Loi instituant les CRB



2

Coprésidences : Etat et Région

2019

Création du CRB Grand Est



29

Novembre 2024 =
nouvel arrêté



2

plénières / an

110

nouveaux membres

5

collèges

45

% de femmes
-taux de parité H/F





Comité Régional Biodiversité Grand Est

François Werner
Vice-Président du Conseil Régional

- 10h00 : ouverture de la journée
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collège
- 10h45 : travaux par collège

- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



**VOTE DU NOUVEAU RÈGLEMENT DU
COMITÉ RÉGIONAL BIODIVERSITÉ**





Règlement intérieur

Propositions d'évolution

Article 3 – Représentation des membres, suppléance, invités

L'arrêté conjoint du Président du Conseil Régional et du Préfet de région **en date du 11 mars 2019** institue le CRB et en fixe sa composition pour cinq ans.

Les membres titulaires assistent aux séances. **Lors des réunions en présentiel** Leurs suppléants ne peuvent siéger qu'en l'absence du titulaire, et non en complément.

Les membres **du comité** ne peuvent prendre part aux délibérations lorsqu'ils ont un intérêt personnel à l'affaire qui en est l'objet.

Les fonctions de membre **du comité** sont exercées à titre gratuit.

Le comité peut, sur décision **de ses présidents du bureau**, entendre toute personne extérieure dont l'audition est de nature à éclairer les délibérations. Les personnes ainsi entendues ne participent pas aux votes. **De même, sur décision du bureau, les membres peuvent être autorisés à être accompagnés par une personne extérieure ; cette personne devra être issue d'une des structures composant le siège.**

Le comité est informé par courriel, au moins cinq jours avant la séance, de la venue d'intervenants extérieurs.

Le Président du Conseil Régional et le Préfet de région peuvent modifier, par arrêté modificatif conjoint la composition du comité. Les membres seront informés de toute modification et recevront les arrêtés correspondants.

Le membre **du comité** qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions. Les structures membres du CRB informent le secrétariat de la survenance d'un tel événement. **Le membre titulaire et son suppléant qui, deux séances de suite, sont tous deux absents, sans justification ni mandat, sont remplacés pour la durée du mandat restant à courir par des personnes désignées dans les mêmes conditions.**

3-1 L'arrêté conjoint du Président du Conseil Régional et du Préfet de région institue le CRB et en fixe sa composition pour cinq ans.

Le Président du Conseil Régional et le Préfet de région peuvent modifier, par arrêté modificatif conjoint, la composition du comité. Les membres seront informés de toute modification et recevront les arrêtés correspondants.

Le membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions. Les structures membres du CRB informent le secrétariat de la survenance d'un tel événement, qui déclenche un arrêté modificatif. Le membre titulaire et son suppléant qui, deux séances de suite, sont tous deux absents, sans justification ni mandat, sont remplacés pour la durée du mandat restant à courir par des personnes désignées dans les mêmes conditions.

3-2 Les fonctions de membre sont exercées à titre gratuit.

3-3 Les membres ne peuvent prendre part aux délibérations lorsqu'ils ont un intérêt personnel à l'affaire qui en est l'objet.

3-4 Les membres titulaires assistent aux séances. Leurs suppléants peuvent siéger en complément.

3-5 Le comité peut, sur décision du bureau, entendre toute personne extérieure dont l'audition est de nature à éclairer les délibérations. Les personnes ainsi entendues ne participent pas aux votes. De même, sur décision du bureau, les membres peuvent être autorisés à être accompagnés par une personne extérieure ; cette personne devra être issue d'une des structures composant le siège.

Le comité est informé par courriel, au moins cinq jours avant la séance, de la venue d'intervenants extérieurs ou d'autres personnes.

Article 6 – Modalités de vote et quorum

En cas d'absence simultanée **des membres titulaires ou suppléants,** les membres **du comité peuvent d'un membre titulaire et de son suppléant, le membre titulaire peut donner mandat à un membre d'une autre structure un autre membre de son collège (afin de maintenir la répartition des collèges du Comité)** dans la limite d'un mandat par membre présent. Les mandats sont adressés au secrétariat par courrier papier ou électronique avant le début de la séance.

Ils sont énoncés par le secrétariat au début de la séance.

En cas d'absence simultanée d'un membre titulaire et de son suppléant, le membre titulaire peut donner mandat à un autre membre de son collège (afin de maintenir la répartition des collèges du Comité) dans la limite d'un mandat par membre présent. Les mandats sont adressés au secrétariat par courrier papier ou électronique avant le début de la séance.

Ils sont énoncés par le secrétariat au début de la séance.



Comité Régional Biodiversité Grand Est

Benoît Grandmougin
Région Grand Est
Directeur Eau Biodiversité Climat

- 10h00 : ouverture de la journée
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collègue
- 10h45 : travaux par collègue
- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



PRÉSENTATION DES GRANDS ENJEUX BIODIVERSITÉ ET DE L'ACTION COLLECTIVE EN GRAND EST

BIODIVERSITÉ – DE QUOI PARLE T'ON?



diversité des...



MILIEUX DE VIE
mer, prairie, forêt, mare ...



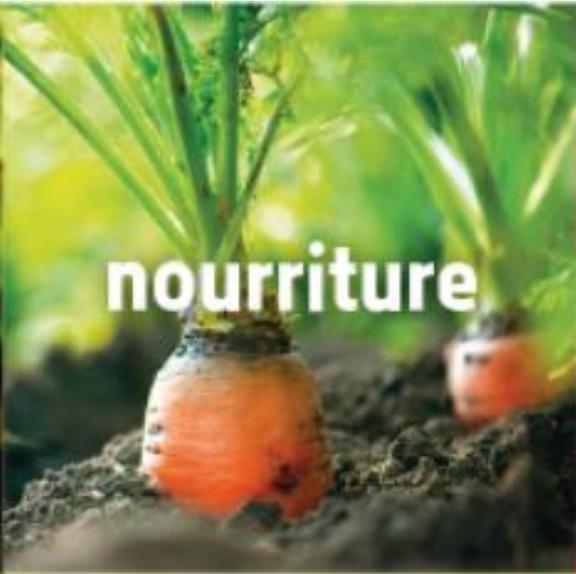
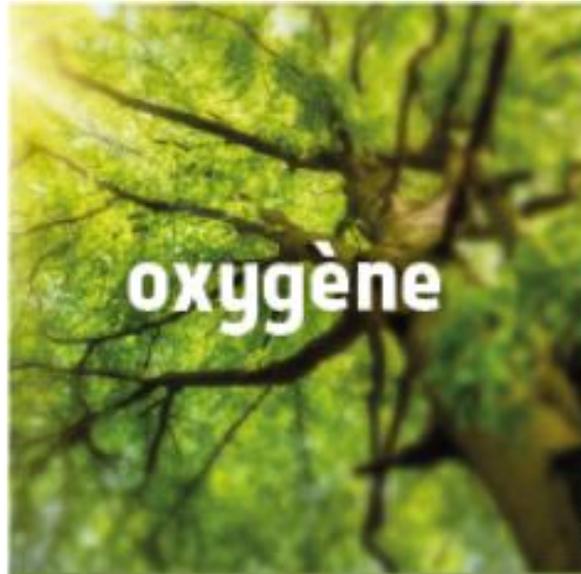
ESPÈCES
y compris
l'espèce humaine



INDIVIDUS
ou
diversité génétique



UNE BIODIVERSITÉ , SOURCE DE BIENS ET SERVICES



UNE BIODIVERSITÉ SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES



+ de **70 %**
des cultures,
soit 35 % du tonnage
de ce que nous
consommons,
dépendent d'une
pollinisation animale
(en particulier
des insectes).

**Autopollinisation
passive**

**Pollinisation
par le vent**

**Pollinisation
par insectes
pollinisateurs**



UNE BIODIVERSITÉ SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES



La biodiversité fournit en biens et en services près

de **2 X** la valeur de ce que produisent les humains chaque année.



Elle est notre **PHARMACIE !**

Nos médicaments viennent, pour la plupart, de molécules issues des plantes ou des animaux. Comme l'aspirine qui s'inspire d'une molécule de l'écorce de saule.



UNE BIODIVERSITÉ MENACÉE



- 75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés
- rythme de disparition 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction

CINQ CAUSES MAJEURES DE L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ



Les changements d'usage des terres et de la mer

la destruction et la fragmentation des milieux naturels liés, notamment, à l'urbanisation et au développement des infrastructures de transport, aux changements d'usage des terres et les ruptures de continuités, etc



L'exploitation directe de certains organismes

la surexploitation d'espèces sauvages : supêche, déforestation, braconnage...



Le changement climatique

qui peut s'ajouter aux autres causes et les aggraver. Il contribue à modifier les conditions de vie des espèces, les forçant à migrer ou à adapter leur mode de vie, ce que toutes ne sont pas capables de faire

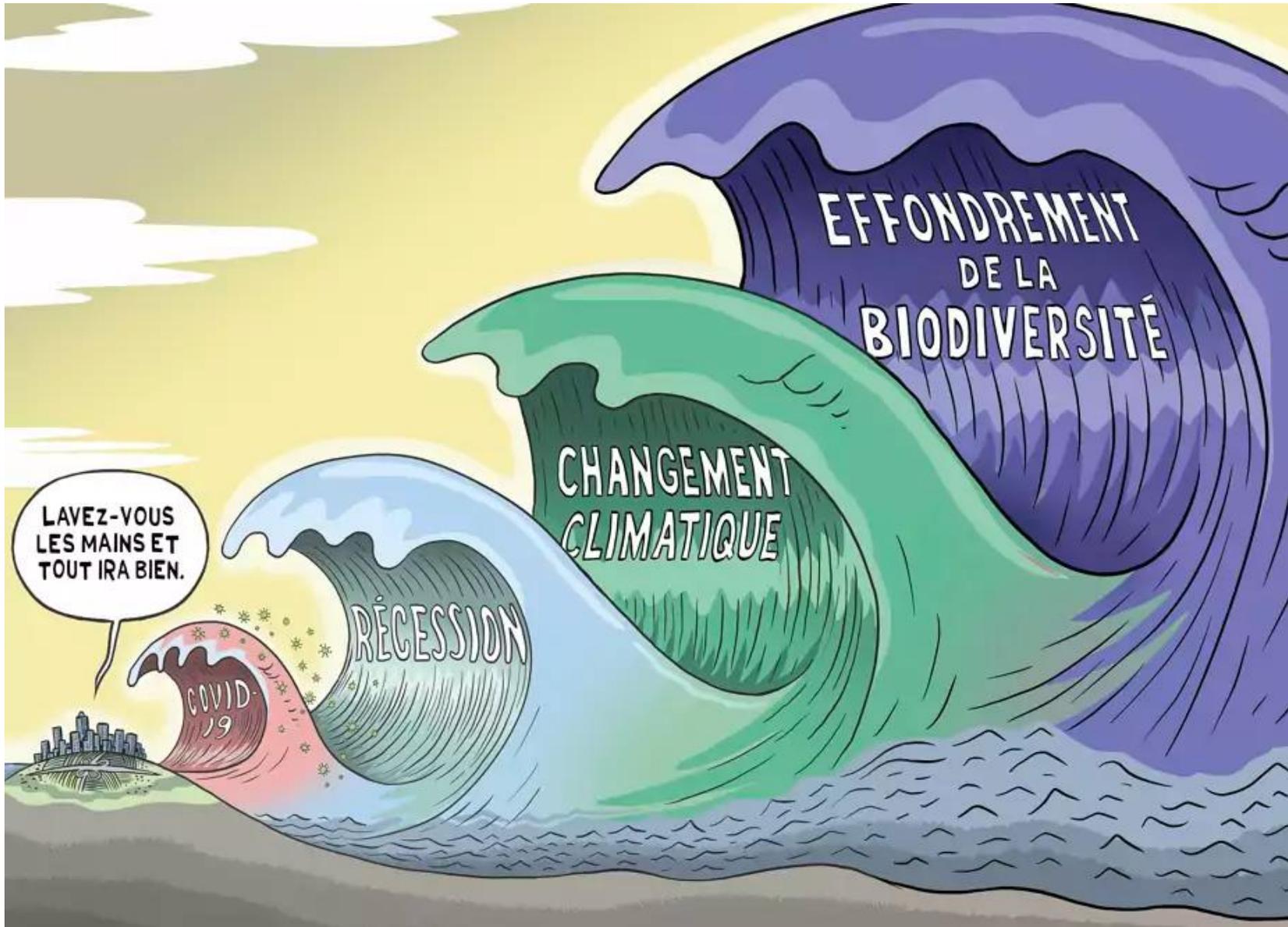


La pollution des eaux, des sols et de l'air, mais aussi les pollutions lumineuse ou phonique



La propagation d'espèces exotiques envahissantes





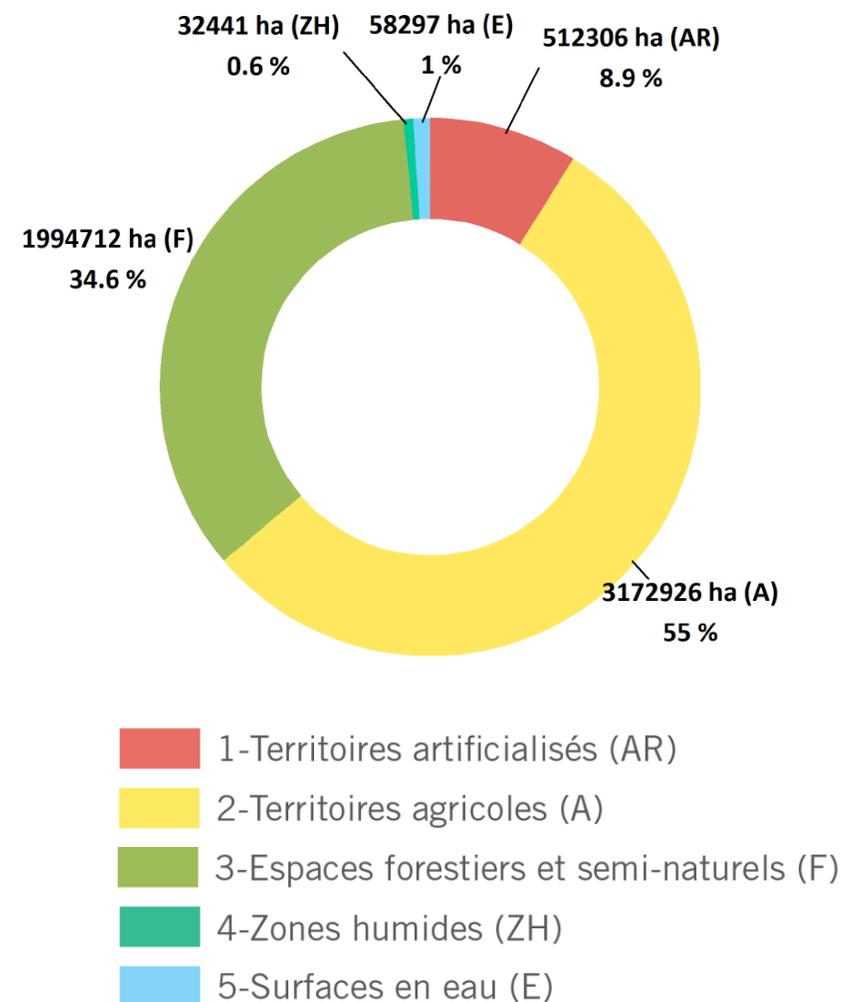
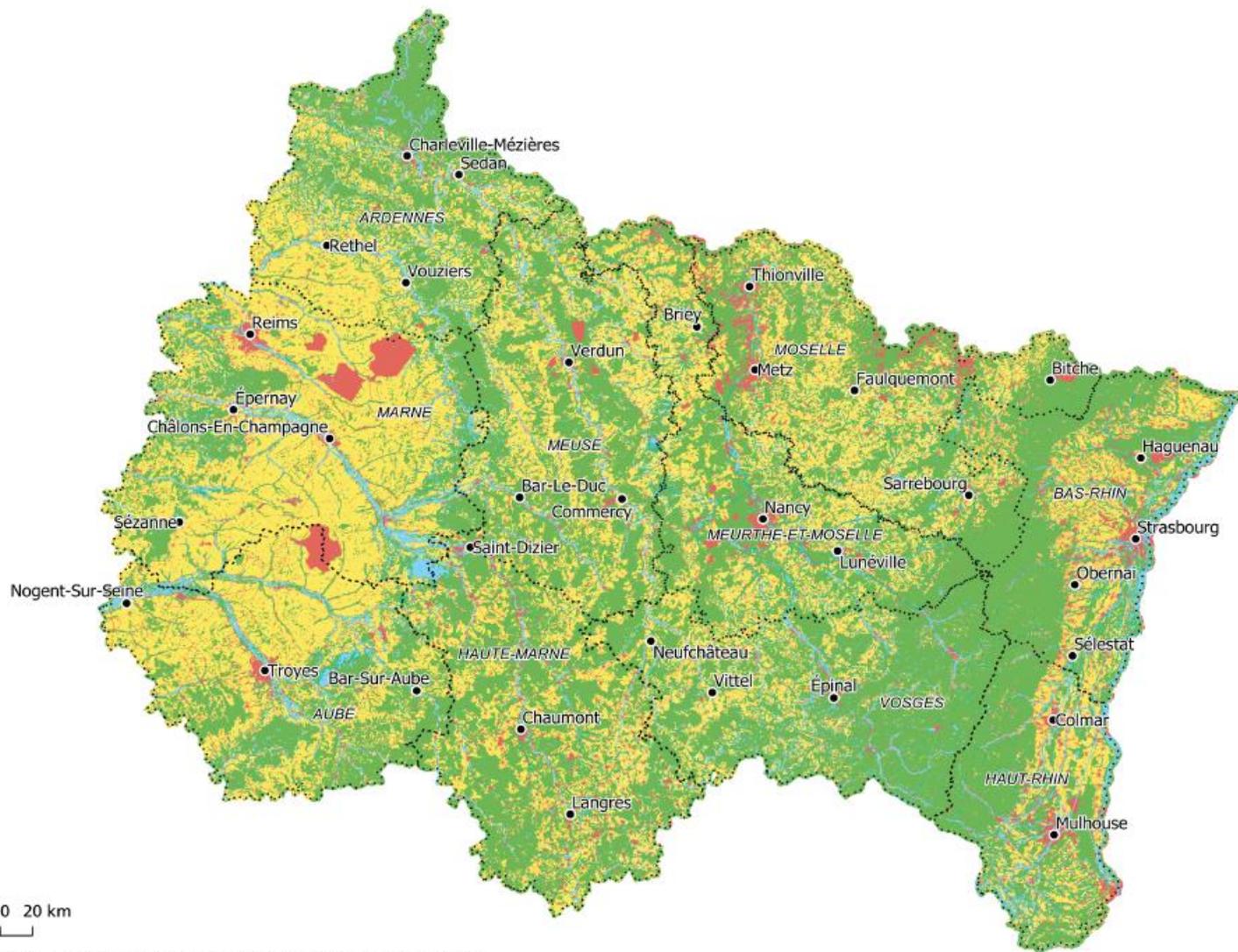


ET LA BIODIVERSITÉ EN GRAND EST ?

**→ LES CHIFFRES DE L'OBSERVATOIRE
GRAND EST DE LA BIODIVERSITÉ**



Une diversité remarquable de paysages



0 10 20 km

1:1502896 Echelle nominale - au format papier A3 (420 mm x 297 mm)

20 thématiques

121

questions évaluatives validées
au sein des 20 thématiques



Quelques exemples...

BIODIVERSITE REGIONALE (Cadre général)

Quels sont les réservoirs connus de biodiversité ? Comment évolue leur superficie, leur nombre et leur qualité ?

MILIEUX FORESTIERS

Comment évoluent la superficie et la qualité des forêts anciennes ?

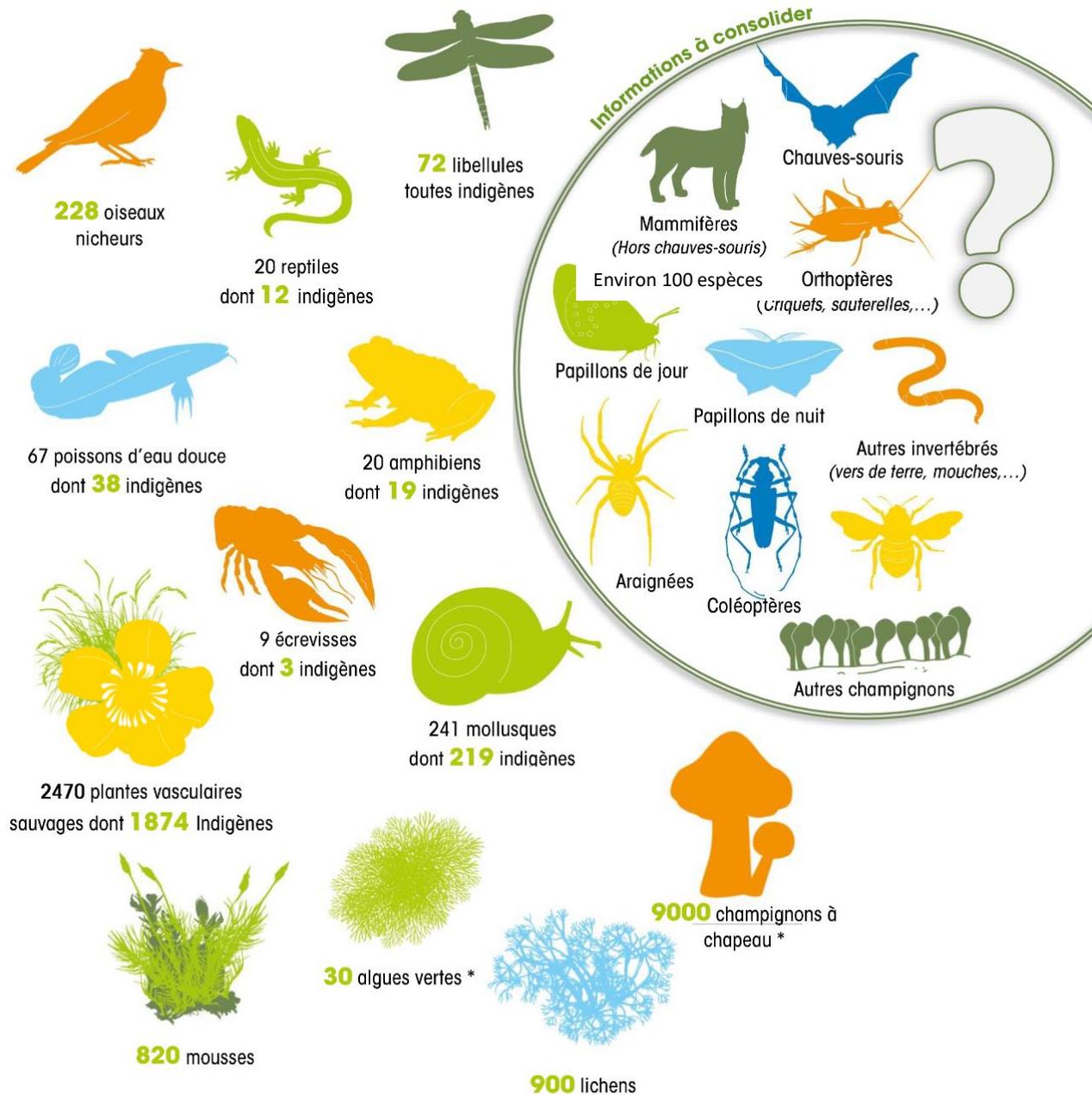
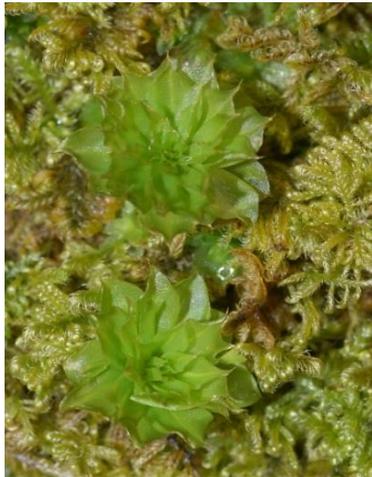
CONSOMMATION ET DESTRUCTION DES ESPACES NATURELS MILIEUX

Comment évolue la dégradation des habitats naturels et semi-naturels ?

Quelle richesse spécifique en Grand-Est?

Environ 13 000 espèces décrites en Grand Est

Mais la majorité des espèces encore **inconnue**, en particulier pour certains groupes (invertébrés, champignons...) et certains écosystèmes (sols...)



* estimation

Quelle richesse spécifique en Grand-Est?



**228 oiseaux
nicheurs**

20 amphibiens



**67 poissons
38 INDIGÈNES**

**La Région Grand Est abrite plus de 60% de la
faune vertébrée indigène métropolitaine
(hors mammifères)

et 40% des plantes vasculaires indigènes
métropolitaines**

**9 mollusques
9 INDIGÈNES**



**1874 sauvages
1874 INDIGÈNES**



820 mousses



**9000
champignons
à chapeau**

ENVIRON 13 000 ESPÈCES DÉCRITES EN GRAND EST



27 % de reptiles indigènes présents en Grand Est sont menacés



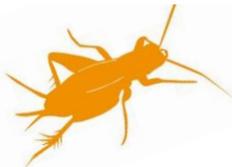
21 % des libellules indigènes présentes en Grand Est sont menacées



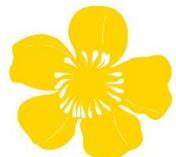
26 % des amphibiens indigènes présents en Grand Est sont menacés



13 % des mollusques sont menacés **dont 7 en danger critique d'extinction !**



24 % des orthoptères et mantoptères sont menacés en Grand Est.



742 plantes vasculaires menacées

Certains groupes restent méconnus (invertébrés, champignons...) et certains écosystèmes (sols...)



© Frédéric Hendoux



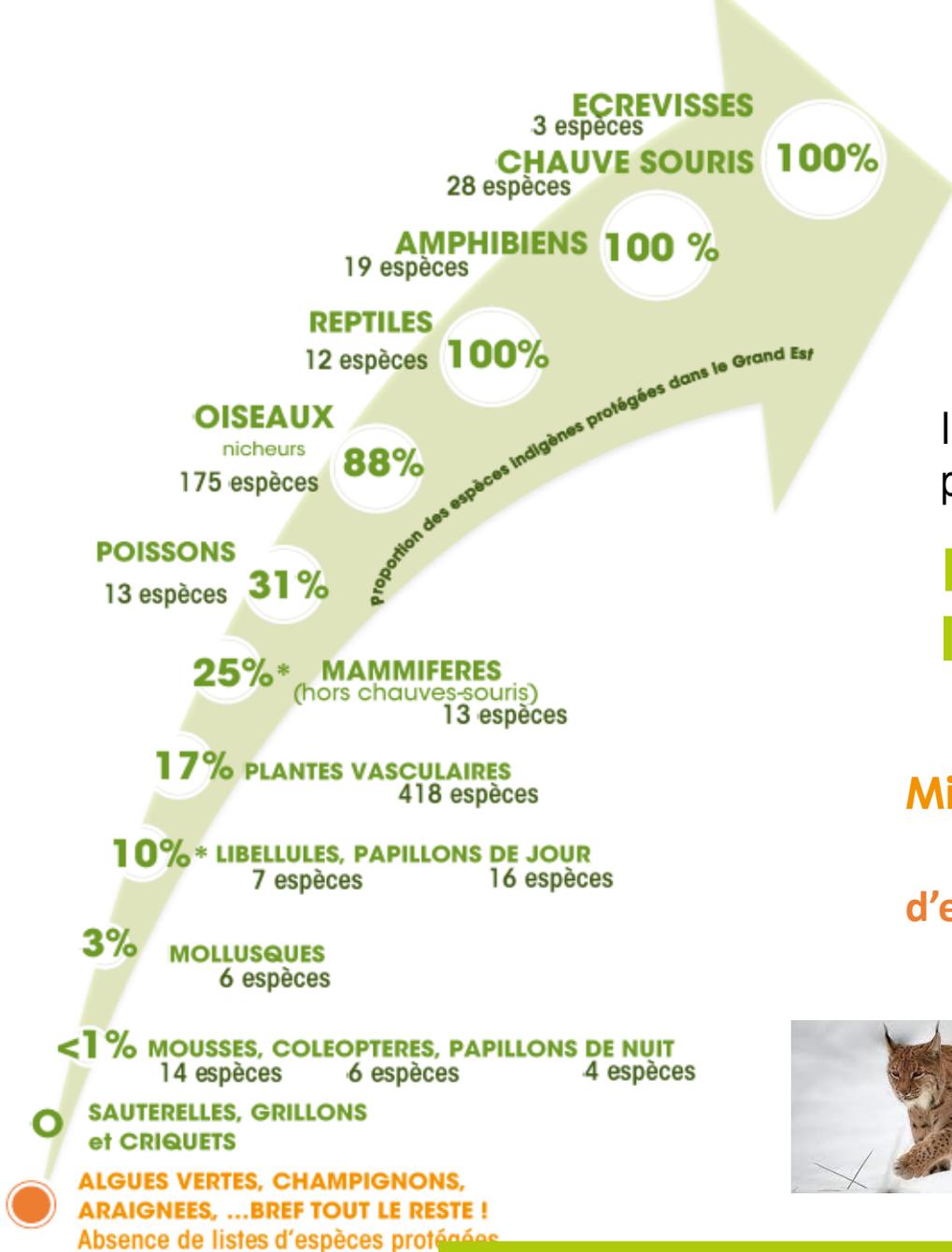
© Frédéric Hendoux

Champignons, lichens, algues d'eau douce et mousses, souvent sans protection régionale.



De nouveaux travaux initiés sur la biodiversité des sols!

Quelles espèces sont protégées dans le Grand Est ?



Il existe une forte corrélation entre le niveau de connaissance et le niveau de protection des espèces.

Les groupes d'espèces les moins étudiés sont les moins protégés.

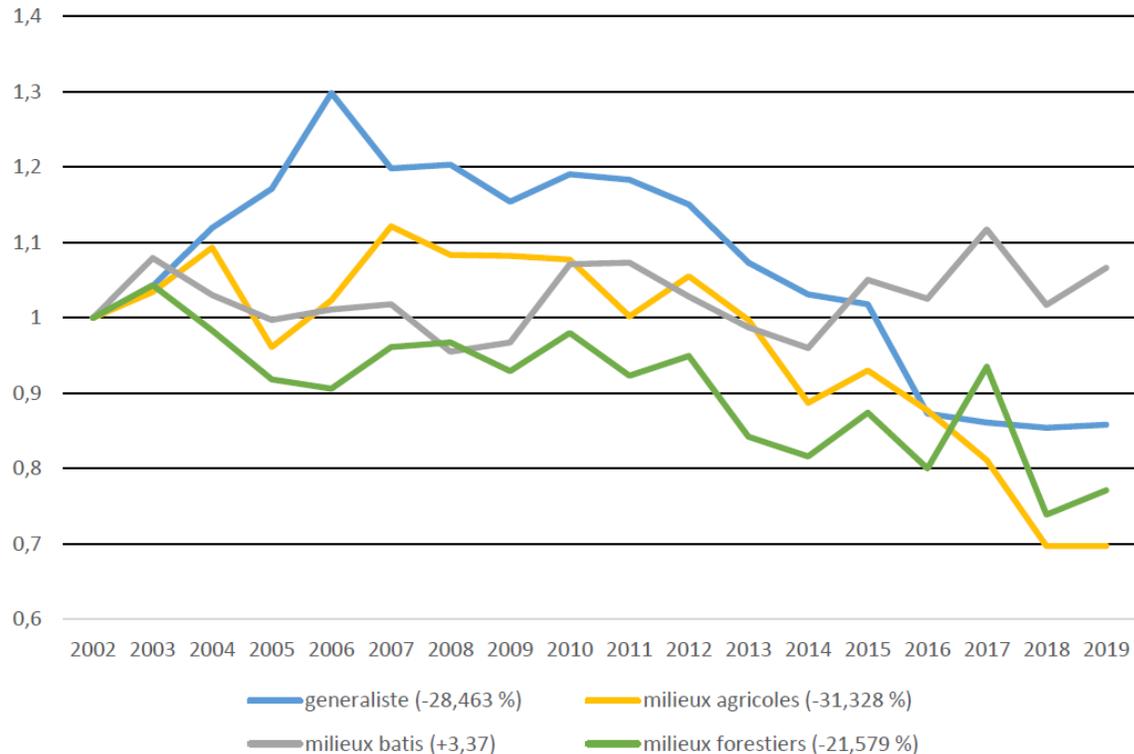
Mise en place de nouveaux suivis:

Suivi des communautés de pollinisateurs dans un réseau d'exploitations agricoles



BIODIVERSITÉ: UNE RICHESSE DU GRAND EST MENACÉE

UNE RÉGION RICHE D'UNE DIVERSITÉ DE MILIEUX, DE PAYSAGES...



Evolution d'abondance d'oiseaux en grand Est

Source : Odonat Grand Est – Protocole STOCS EPS

UNE BIODIVERSITÉ QUI S'EFFONDRE



14 indicateurs faunistiques suivis à l'échelle régionale

- Vipère aspic
- Lézard à deux raies
- Triton crêté
- Sonneur à ventre
- Rhopalocères et zygènes
- Orthoptères
- Milan royal
- STOC et SHOC
- Oiseaux d'eau
- Pic cendré, Pic noir et Pic mar
- Chauves-souris en hibernation
- Sérotines bicolores
- Chiroptères sensibles à la rénovation énergétique et à l'éolien

Milan royal
Recolonisation de certains territoires



Vespertilion à oreilles échanquées
Tendance croissante

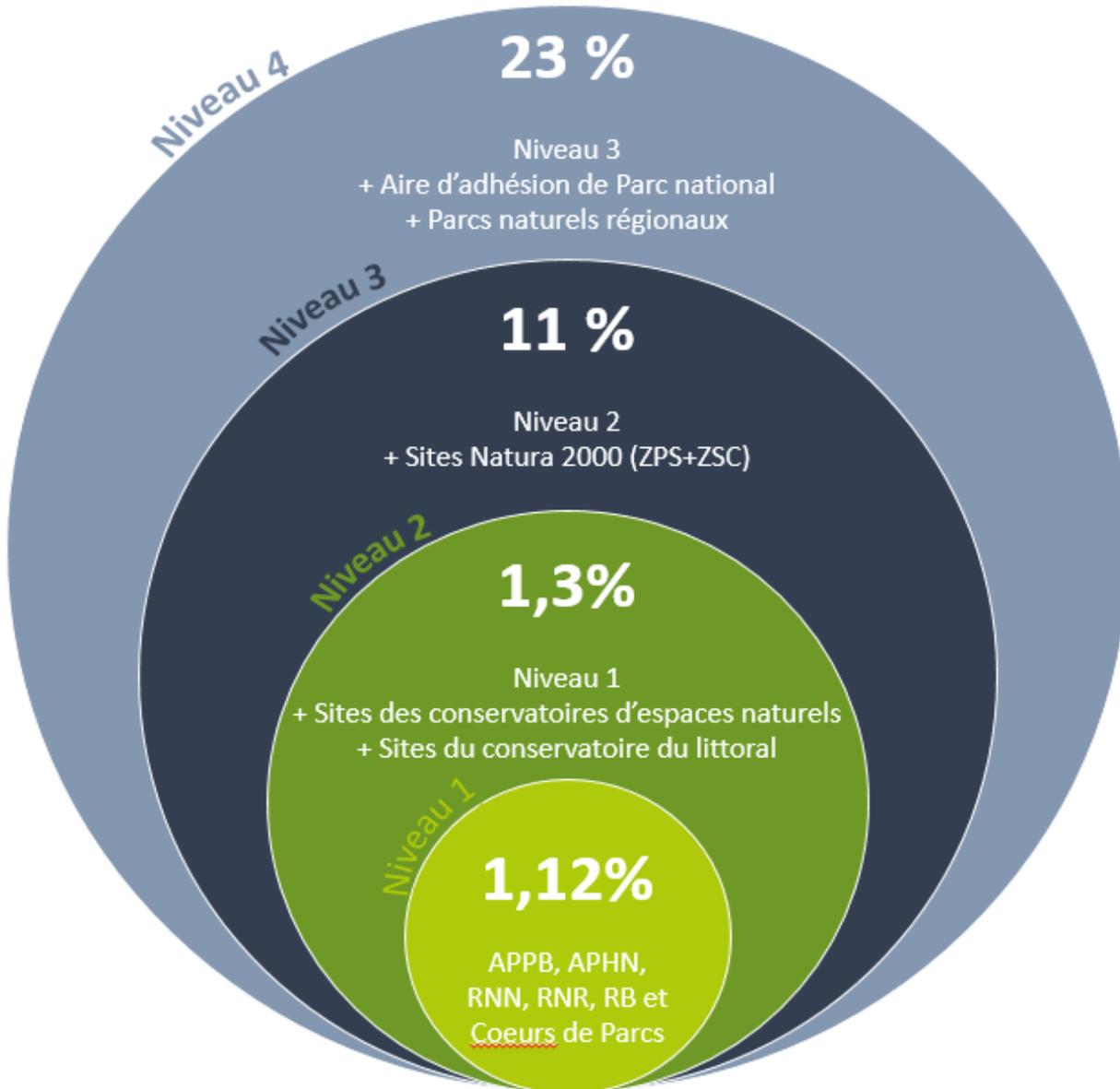
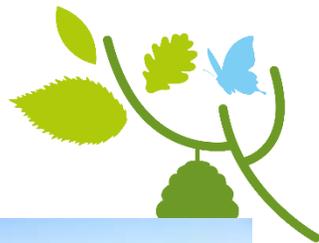


Pic cendré
Espèce rare en déclin



Indicateur en développement :
Pollinisateurs et - biodiversité du sol

DES ESPACES PROTÉGÉS



**1,3% du territoire est protégé
en Grand Est (fin 2019)**

MILIEUX FORESTIERS 1/3 DU TERRITOIRE (1,9 MILLIONS HA)



22% des surfaces forestières classées N2000, soit 62% des sites N2000 en Grand Est.

1,3 % des forêts publiques en libre évolution en Grand Est

3 180 ha en réserves biologiques intégrales

8 300 ha en ilots de senescence dont 60% en forêt domaniale



Pic cendré, une espèce déjà rare et en déclin. Une légère baisse entre 2020-2022 (-3,7%). Dans le Grand Est, le rajeunissement des forêts et l'abandon progressif des taillis sous futaie pourraient expliquer le déclin. A confirmer.

Le Sonneur à ventre jaune. Son habitat de prédilection en Grand Est: la forêt. Inféodé aux milieux temporaires (ornières, mares temporaires), il est fortement impacté par les sécheresses de plus en plus précoces et récurrentes.

**Zoom sur la
4^{ème} région la
plus boisée de
France**



Biodiversité exceptionnelle des prairies permanentes

Insectes : Oedipode rouge, Barbitiste ventru.

Papillons : Damier de la Succise, Azuré des paluds, Azuré de la Sanguisorbe.

Oiseaux : Courlis cendré, Râle des genêts, Pies-grièches (écorcheur, grise, tête rousse)

Flore:



Les prairies permanentes couvrent 13 % de la région Grand Est.

1% des prairies du Grand Est sont retournées chaque année.

Des services écosystémiques précieux.

470 000 ha de prairies perdues en Lorraine depuis 1970

↳ 34 Millions de tonnes de CO2 déstockées

↳ 7 ans d'émissions par le transport routier lorrain



Deux tiers des plantes messicoles sont menacées dans le Grand Est.

Sur un total de 102 espèces identifiées en Grand-Est, 10 ont déjà totalement disparu et 68 sont menacées dans toute ou partie de la région.

Les haies et bandes enherbées assurent de multiples fonctions:

corridors écologiques -- protection des sols -- régulation de l'eau -- stockage carbone

Le Grand Est a vu disparaître 7 % de sa superficie de haies au cours des 10 dernières années.



MILIEUX AQUATIQUES



25 % des cours d'eau du Grand Est sont en bon état écologique, contre 43 % à l'échelle nationale.

10% des plans d'eau régionaux de plus de 50ha sont en bon état écologique. 0% en très bon état écologique.

60 % des stations ou peuplements de poissons en bon ou très bon état écologique pour la période 2020-2021, Les meilleures stations sont situées dans les massifs vosgiens et ardennais où la pression anthropique y est la plus faible.

1 obstacle tous les 2,5 km sur les cours d'eau, contre 1 obstacle tous les 4 km à l'échelle nationale.

Les départements des Vosges et du Haut-Rhin sont particulièrement concernés avec un obstacle tous les 1,25 km.

La région Grand Est, un refuge majeur pour les oiseaux d'eau hivernants. La région Grand Est abrite près de 173 000 oiseaux d'eau, recensés en janvier 2022, et est essentielle pour quatre espèces menacées.

DES SUIVIS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR



Chevêchette d'Europe, une espèce dépendante des vieilles forêts et d'une gestion sylvicole adaptée visant à conserver les vieux bois. 100 à 200 couples nicheurs dans les Vosges.

La Vipère aspic, un faible taux d'occupation : 27% en 2020 et 23% en 2023. Menacée par la disparition et la fragmentation des milieux ouverts thermophiles

Lézard à deux raies, une présence morcelée en Grand Est. Une trame verte (haies, lisières) est essentielle pour sa survie dans la région.

Milan royal
Une densité qui s'améliore mais inférieure à celle connue dans les années 1970.

Les chauves-souris en hibernation, regroupées dans des sites sensibles, à protéger du dérangement.

Les odonates, 51 espèces observées dont 45 pour lesquelles les mares sont l'habitat favorable.

808 associations végétales recensées, offrant ainsi une diversité remarquable.
Les données habitats sont cruciales pour comprendre l'évolution de la biodiversité et des paysages mais restent insuffisantes sur le territoire

30 algues d'eau douce identifiées. Un groupe sous-évalué mais fragile. Aucune espèce protégée dans le Grand Est.

LES SOLS : COMPARTIMENT MÉCONNU



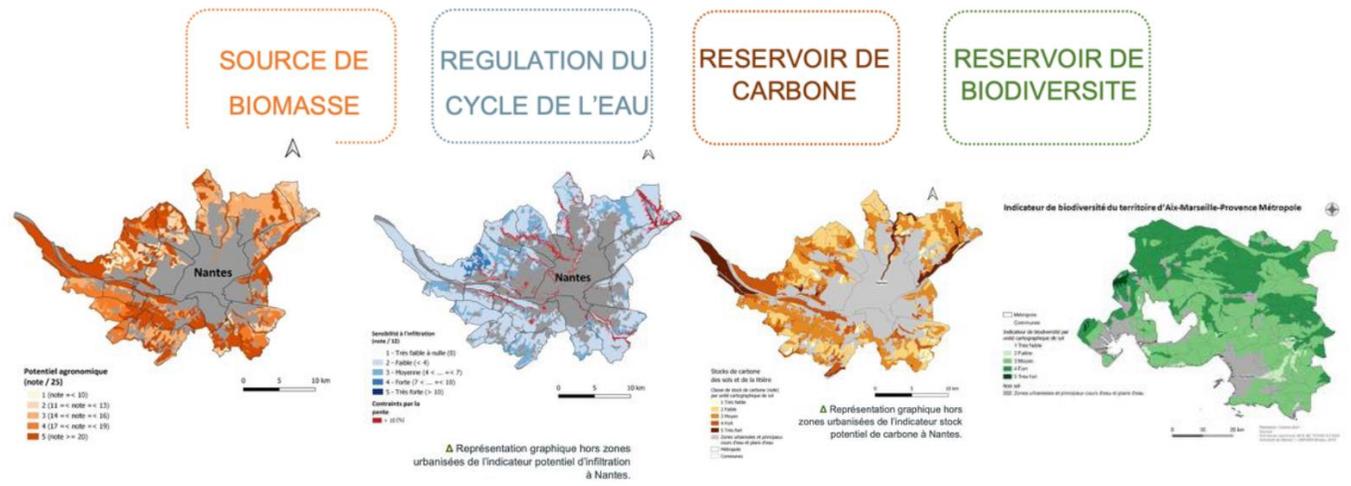
1g sol

Bactéries
 10^9 individus
 10^6 espèces

Champignons
 10^6 individus
 10^3 espèces

Réservoir génétique

Projet MUSE : intégrer la multifonctionnalité des sols dans les documents d'urbanisme

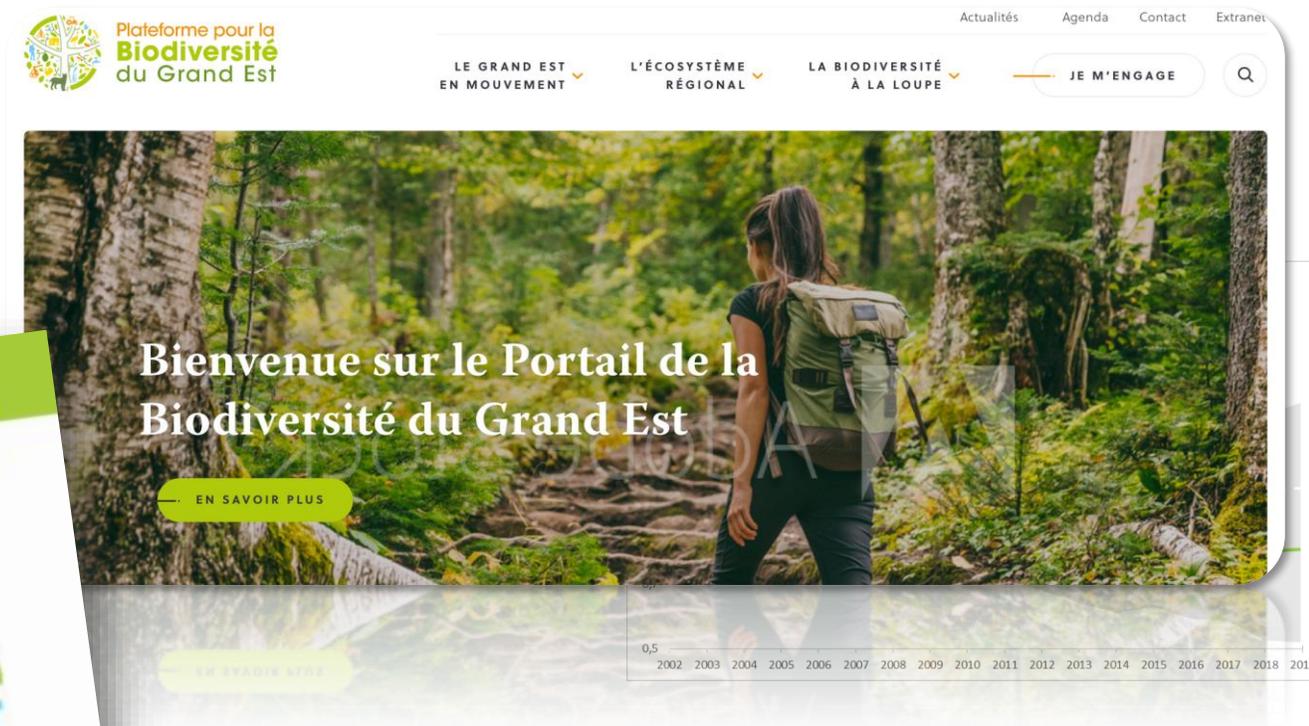


Travaux de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité (OGEB)



Retrouvez les infos et résultats de l'OGEB

sur la plateforme
Biodiversite.grandest.fr





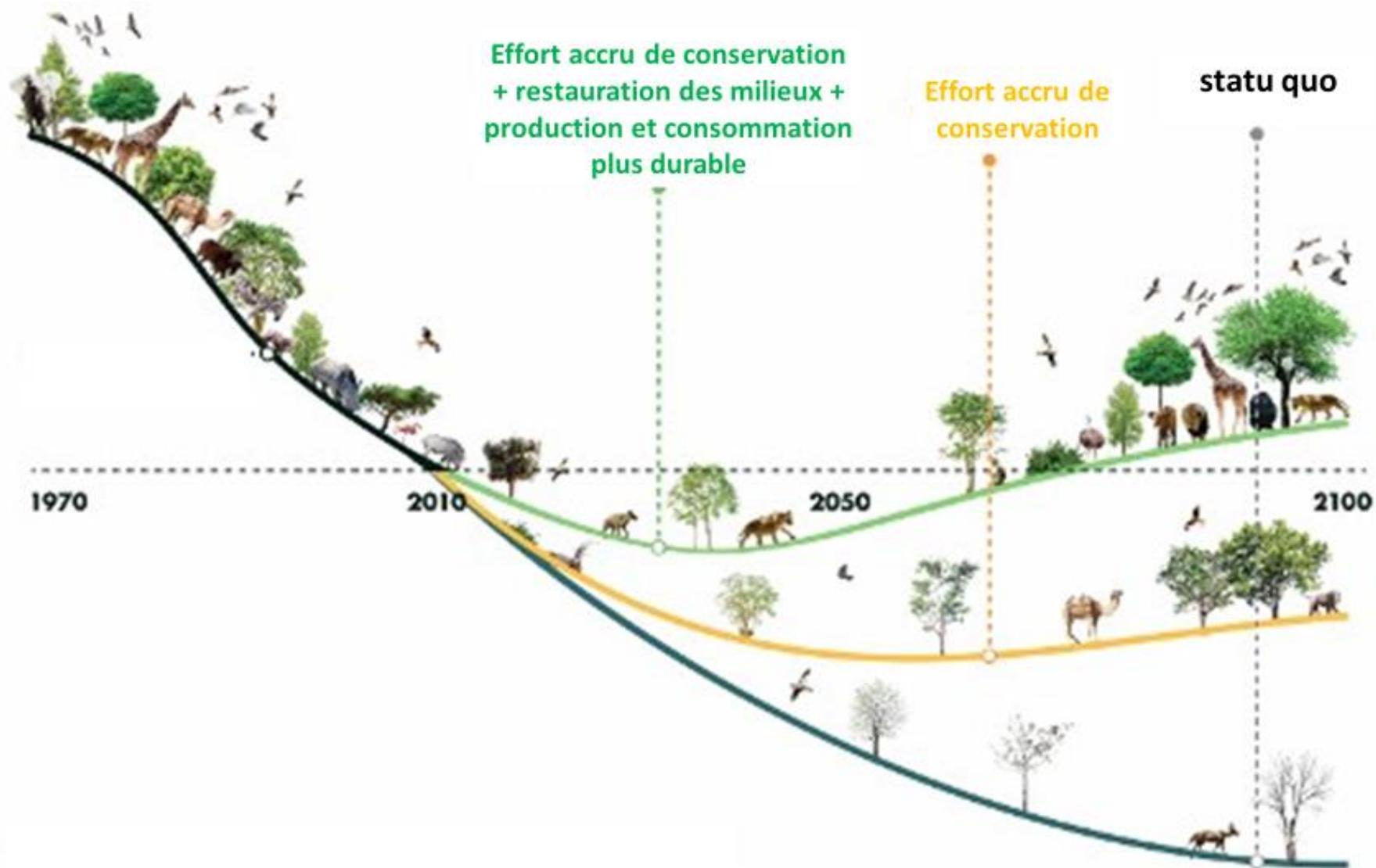
**LA STRATÉGIE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ DU GRAND EST
2020-2027**



UNE GOUVERNANCE DE LA BIODIVERSITÉ EN PLACE DEPUIS 2020



OBJECTIF : INVERSER LA TENDANCE



Source : *international Institute for Applied Systems Analysis (IIASA)*



UNE STRATÉGIE EN 6 AXES



- Elaborée de manière concertée entre mars 2019 et juillet 2020 avec les acteurs du territoire
 - Un document stratégique, ambitieux et concret
 - Un cadre commun pour l'action en faveur de la biodiversité : **Stratégie de tous !**
 - 6 axes stratégiques
 - 36 défis
 - **195 actions structurantes** (avec des porteurs identifiés)
- Des ambitions concrètes et chiffrées

DES AMBITIONS CONCRÈTES ET CHIFFRÉES



Au moins **2 %** du territoire en **espaces protégés** en 2030 soit a minima **50 000 ha** supplémentaires



100% des **nouveaux aménagements** en cohérence avec les continuités écologiques



3 % d'îlots de vieux bois minimum sur l'ensemble des forêts publiques, **8 %** dans les secteurs à enjeu



Systématisation des projets de **désimperméabilisation et végétalisation des villes** (cours d'école, places, parkings...) pour créer des îlots de fraîcheurs pendant les canicules



Une **communication annuelle** sur l'évolution de la biodiversité régionale



Création ou extension de **15 nouvelles réserves naturelles** d'ici 2027 pour préserver les espèces et milieux remarquables



Création de **100 espaces de quiétude sans fréquentation touristique**

Couverture du territoire régional en atlas départementaux des paysages

1millions d'arbres plantés en milieu urbain et agricole

Augmenter de 10% les surfaces en prairies dans les zones à enjeu « eau »

DES AMBITIONS CONCRÈTES ET CHIFFRÉES



Un réseau d'associations d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable et de structures naturalistes pérennes et structurés



200 sites industriels engagés dans la protection de la biodiversité

100 Territoires Engagés pour la Nature



70 Contrats Territoire Eau et Climat (CTEC)



Une **filière « végétal local » en cours de structuration** pour fournir tous les chantiers de plantation du Grand Est : plants forestiers, prairies, plantes aquatiques...



Des pressions nouvelles des énergies renouvelables limitées



Un **fond d'aide aux initiatives citoyennes** pour l'environnement pour soutenir les projets locaux (vergers, jardins partagés, espace biodiversité dans les quartiers...)

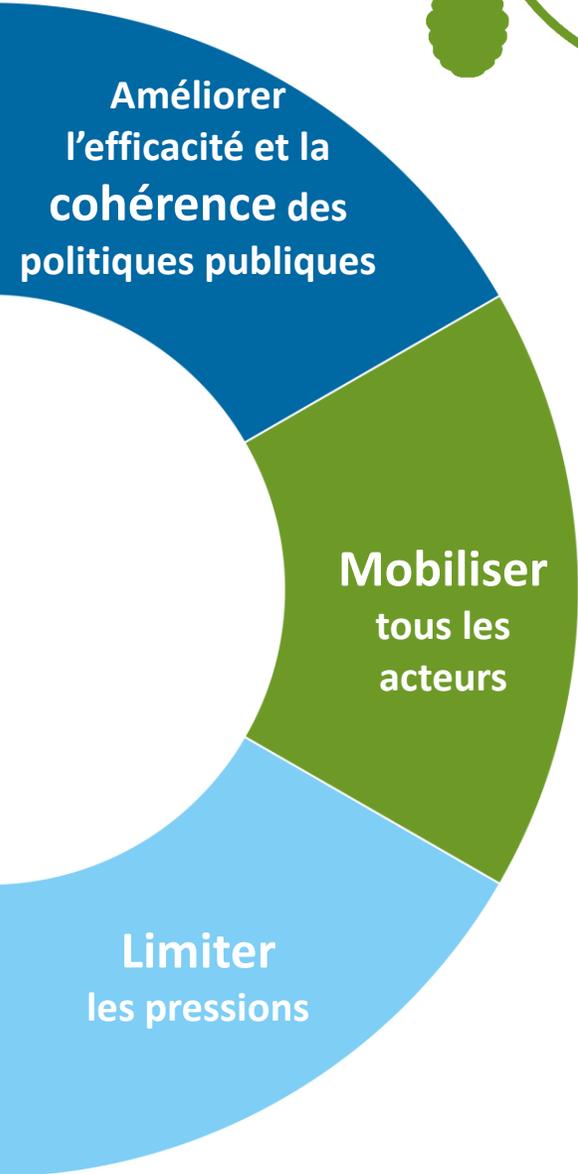


Un **ingénierie eau-biodiversité** pour accompagner les collectivités dans leurs projets de restauration de la biodiversité

Une **réduction de la consommation du foncier naturel, agricole et forestier** d'au moins **50 %** d'ici 2030 et **75%** d'ici 2050



Une **empreinte biodiversité neutre**



AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE...

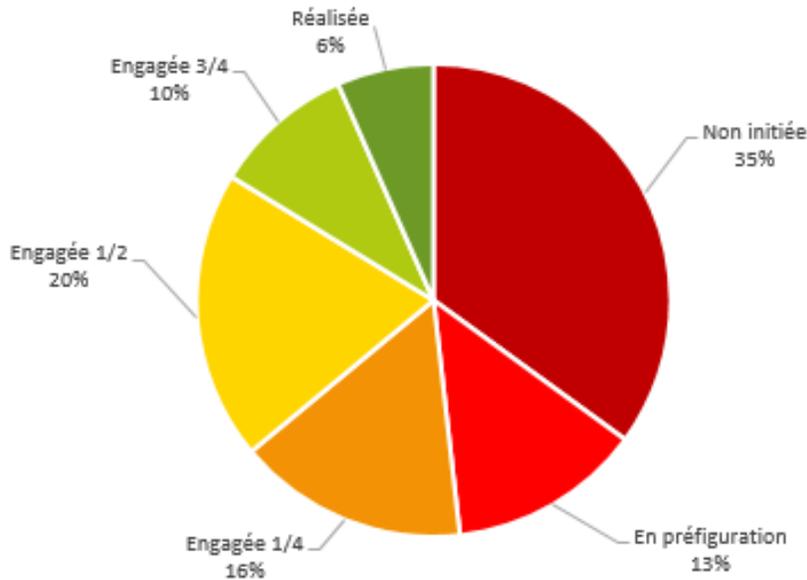


43% d'avancement du global des actions des actions depuis 2020

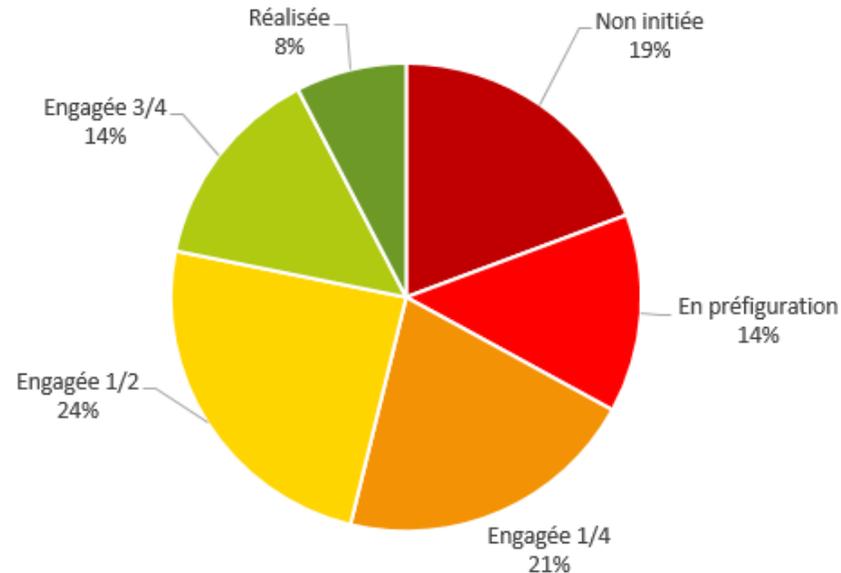


En détail depuis 2021

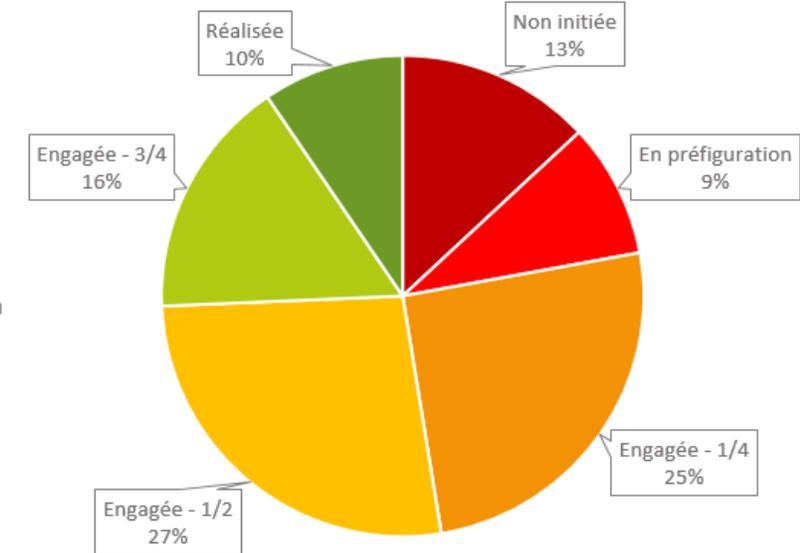
2021



2022



2023

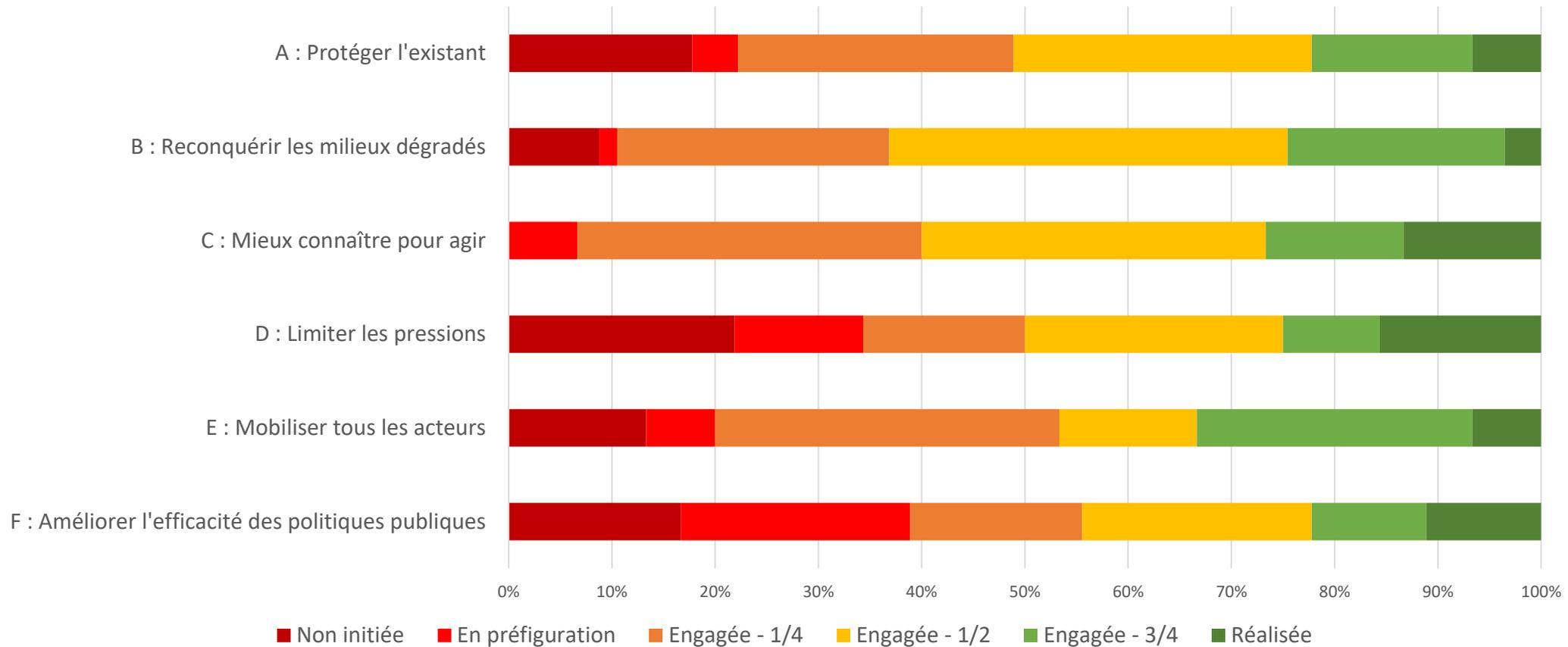


- **13 % non initiées**
- **9 % en cours de lancement**
- **68 % en cours**
- **10 % réalisées**

AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE...



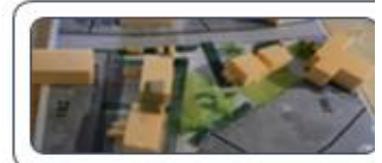
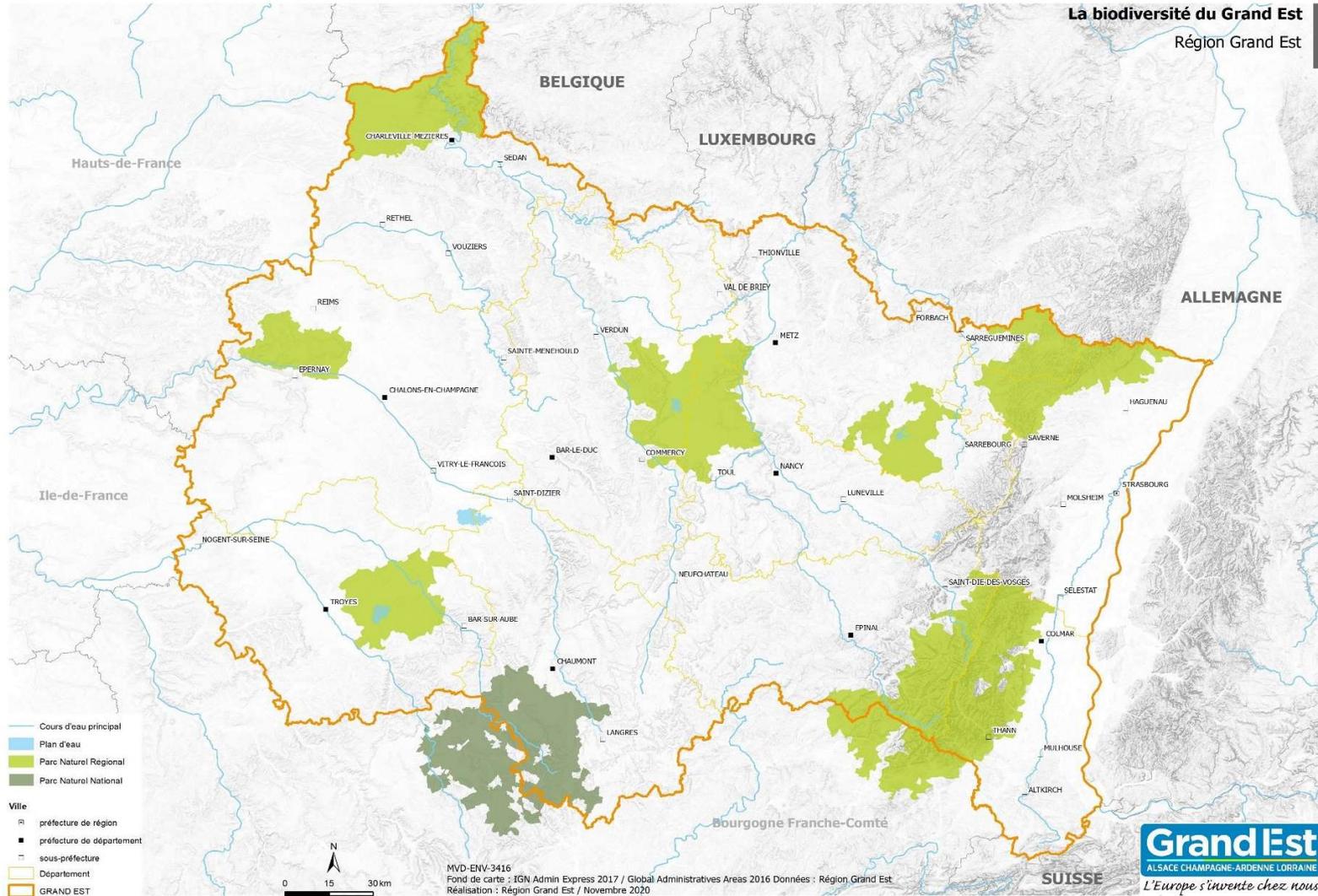
Plus de détails pour 2023



- Poursuivre la dynamique engagée et renforcer sur les axes moins avancés
- Tout le monde peut contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité

6 PARCS NATURELS RÉGIONAUX ET 1 PARC NATIONAL

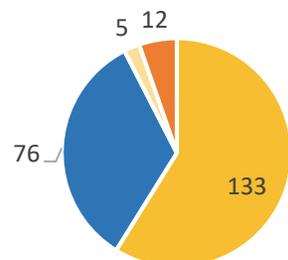
Une ingénierie au service de la ruralité (650 communes – 525 000 hbts)



228 SITES NATURA À PRÉSERVER EN PRIORITÉ

6 CHARGÉS DE MISSION TERRITORIAUX DÉDIÉS AU PROGRAMME NATURA 2000

Animation des sites Natura 2000



- Collectivités territoriales
- Etat
- Parc National des Forêts
- non animés

228 sites Natura 2000-
617 087 ha, 11% du Grand Est

40 collectivités territoriales engagées
=> renouvellement des conventions

Animation Etat => Region
30 marchés publics d'animation

Chacun est responsable d'une quarantaine de site par zones géographique.
Cela permet des échanges facilités avec les collectivités et les structures animatrices ou gestionnaires de projets !



Dorothée LEPOLARD
Champagne crayeuse
Plateau de Brie
dorothee.lepolard@grandest.fr
06 85 63 62 14



Loïc KAISER
Ardennes-Meuse
loic.kaiser@grandest.fr
06 07 72 31 53



Alizée GUERIN
Haute-Marne
Champagne humide
alinee.guerin@grandest.fr
06 79 74 32 91



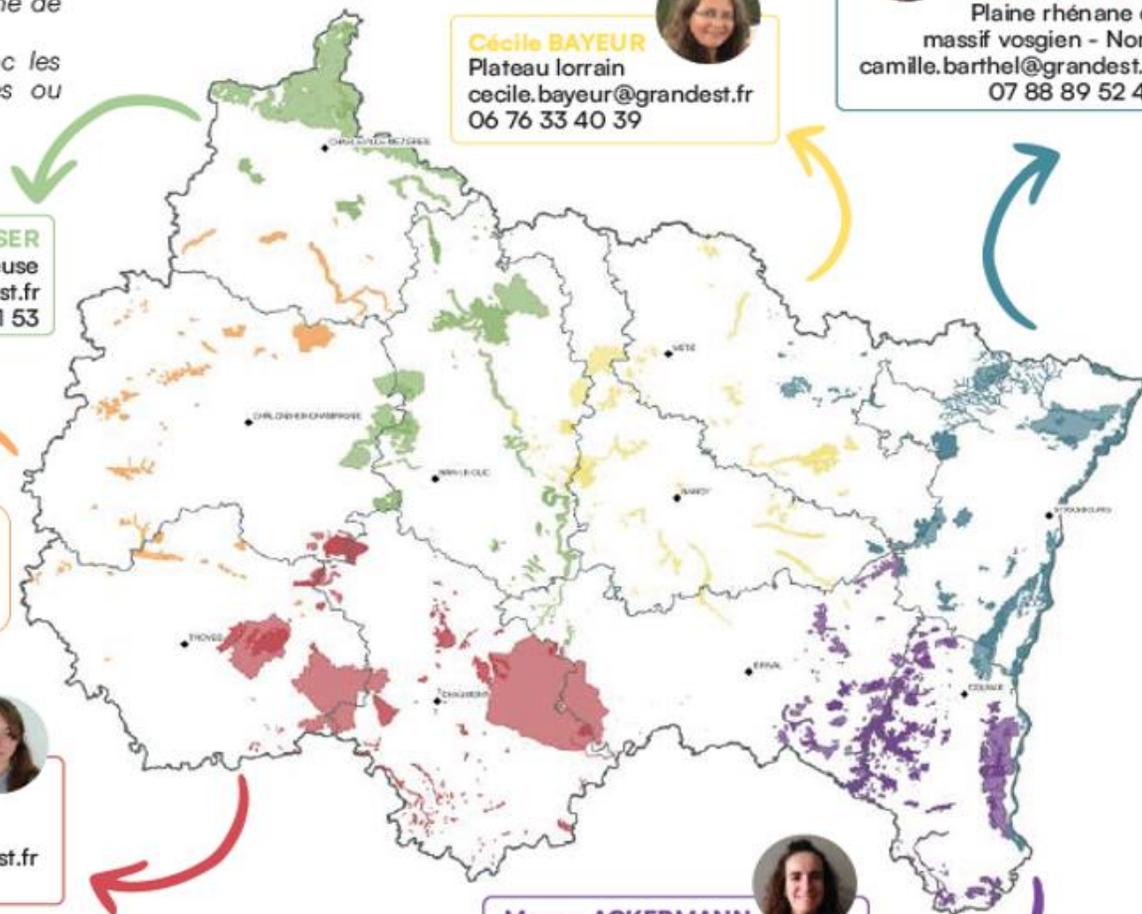
Cécile BAYEUR
Plateau lorrain
cecile.bayeur@grandest.fr
06 76 33 40 39



Camille BARTHEL
Plaine rhénane et
massif vosgien - Nord
camille.barthel@grandest.fr
07 88 89 52 42

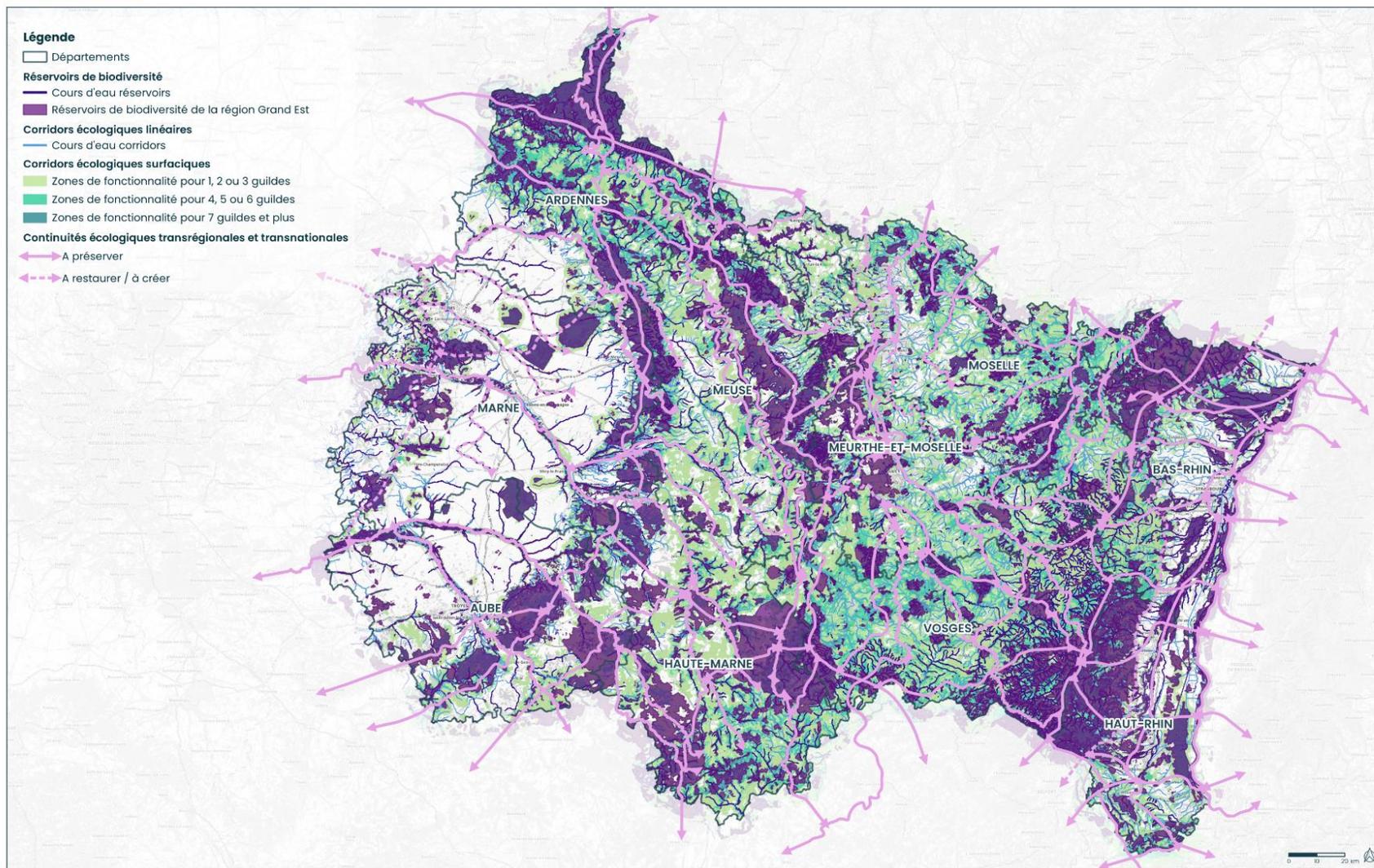


Manon ACKERMANN
Plaine rhénane et
massif vosgien - Sud
manon.ackermann@grandest.fr
06 80 50 61 61



Des Trames vertes et bleues régionales à maintenir/restaurer

La Région **Grand Est** Synthèse des continuités écologiques régionales



Sources : DataGrandEst, DIREAL Grand Est, Région Grand Est, AERM, AESN, AERMC
Fond de carte : Open Street Map | Echelle : 1:1 200 000
Analyse, modélisation et réalisation : Ubiquiste / La Trace
Date : 09/09/2024



Life Biodiv'Est est piloté par la région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires



LIFE BIODIV'EST : Un levier pour démultiplier et accélérer la mobilisation de tous !

- **27 actions concrètes** : d'expertise, de connaissance, de formation et de mobilisation,
 - Création d'une **cellule d'assistance technique « eaux-biodiversité »** composée de 8 agents répartis sur les Maisons de Région
 - Lancement de **10 nouveaux plans d'action** pour des espèces ou milieux menacés
 - Création de **10 nouvelles Réserves naturelles régionales**.
 - **Formation à la biodiversité et aux ressources en eau** : 500 élus et 500 professionnels.
 - Sensibilisation de **8000 élèves et 300 enseignants** autour de projets pédagogiques.
 - Mobilisation de **200 sites industriels engagés** dans la protection de la biodiversité.
 - Plantation de **1000 km de haies**.
 - 1 **stratégie régionale d'animation foncière** en faveur des espaces naturels.
- **Acteurs très variés** : maires, agriculteurs, forestiers, industriels, citoyens, etc., sur des opérations à engager dès maintenant pour préserver et reconquérir la biodiversité du Grand Est.
- **Un soutien de l'Europe** : Le **programme LIFE** propulse la Région à un niveau supérieur, lui octroyant des **moyens concrets**.



Life
Biodiv'Est

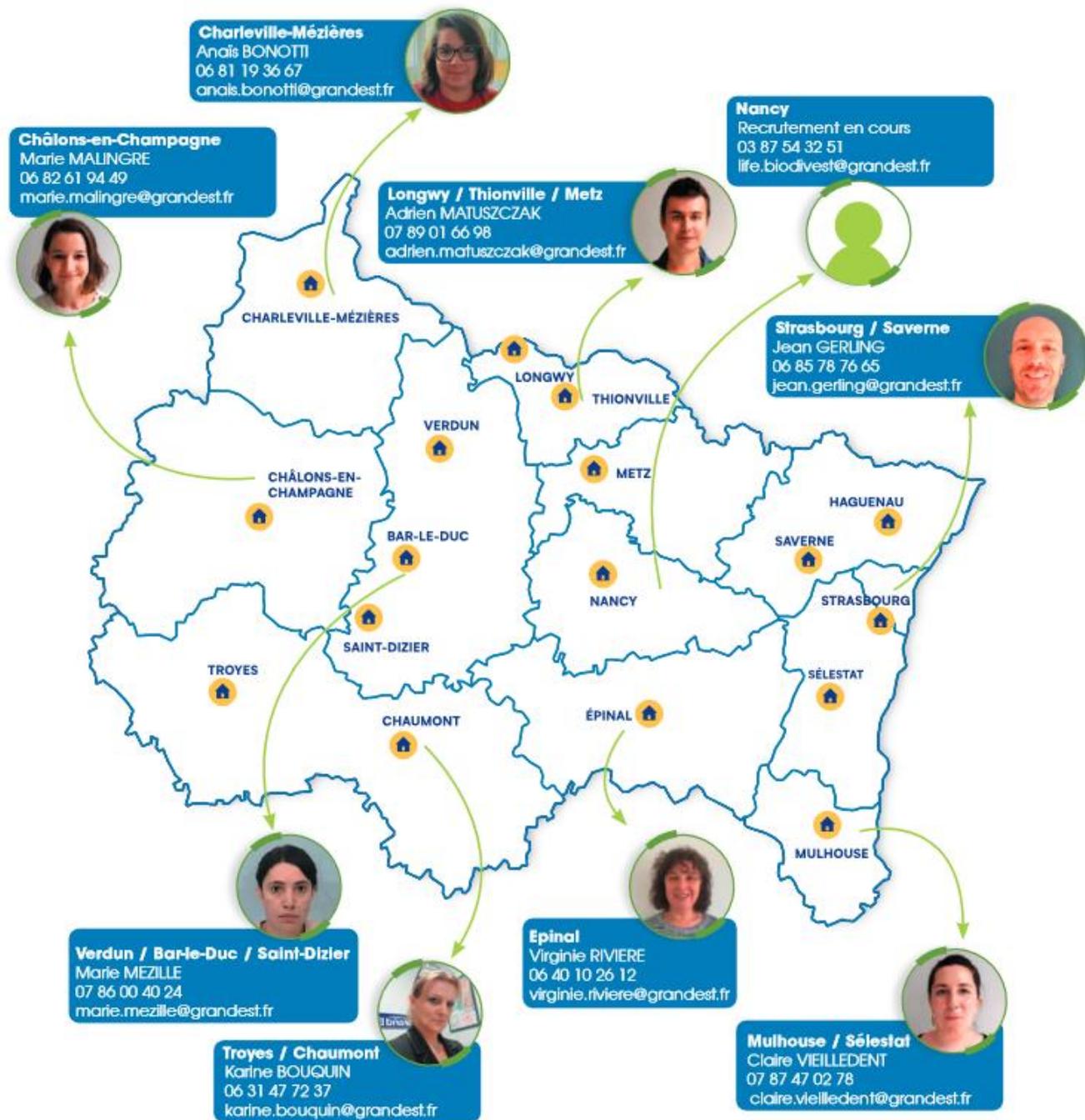


LIFE BIODIV'EST :

Une cellule d'assistance technique
Eau- biodiversité pour accompagner
les maires, entreprises, associations,
agriculteurs, forestiers...



Life
Biodiv'Est



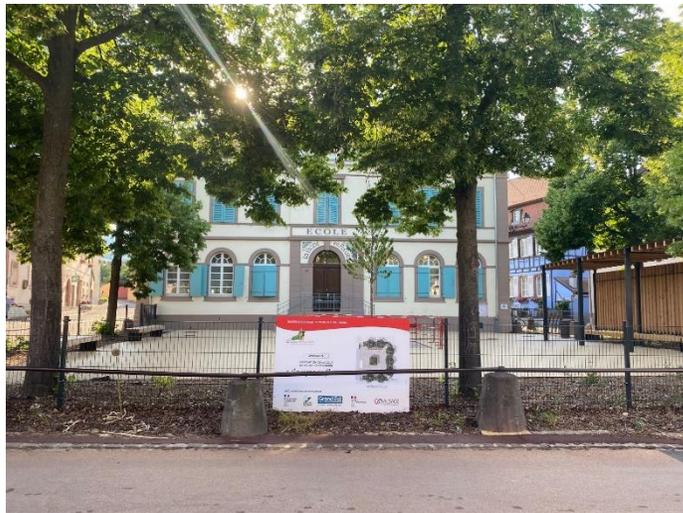
LES SOLUTIONS EXISTENT



Maintien des prairies permanentes par l'élevage à l'herbe



Plantation de haies - agroforesterie



Désimperméabilisation végétalisation de cours / rues



Diversité génétique



Sylviculture irrégulière à couvert continu



Préservation des milieux humides





Comité Régional Biodiversité Grand Est

Jean-Paul Torre

Adjoint au chef de service
Service eau biodiversité paysages

- 10h00 : introduction, présentation et bilan du CRB, évolution du règlement intérieur
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collègue
- 10h45 : travaux par collègue
- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée

TEMPS DE TRAVAIL PAR COLLÈGE



Bureau

Faire ressortir assez de matière,
d'ambitions et de volontés pour définir
et porter un programme de travail



Connaître les attentes et enjeux de
chaque structure par rapport au CRB

Identifier des enjeux
collégiaux



Identifier les sujets qui
intéressent le collège

& qui puissent intéresser les autres collèges
& le sujet où le collège est prêt à s'engager



**TEMPS DE TRAVAIL PAR COLLEGE :
FONCTIONNEMENT**





Contenu du temps par collège

- Présentation des attentes et enjeux des structures
- Identification d'enjeux communs,
- Identification de sujets de travail, et d'un sujet que le collège souhaite porter
- Point d'information sur les candidatures au bureau

Organisation

	Animation (membres du bureau)	Co-animation
Collège 1 Collectivités	René Denille	Pierre Faure (RGE)
Collège 2 Etat	Gabrielle Berthoux	Hari Bourion (DREAL)
Collège 3 Socio-professionnels	Marie Martinelli Sylvère Ballet	Alexandra Rossi (RGE)
Collège 4 Associations	Anais Gsell Epailly Bruno Ulrich	Jean-Paul Torre (DREAL)
Collège 5 Scientifiques	/	Daniel Schnitzler (DREAL)





Bon travaux !

- 10h00 : introduction, présentation et bilan du CRB, évolution du règlement intérieur
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collège
- 10h45 : travaux par collège
- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



Comité Régional Biodiversité Grand Est

Daniel Schnitzler
DREAL Grand Est

- 10h00 : introduction, présentation et bilan du CRB, évolution du règlement intérieur
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collègue
- 10h45 : travaux par collègue
- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



**TEMPS DE TRAVAIL PAR COLLEGE :
RESTITUTION**



COLLÈGE 1 COLLECTIVITÉS



Rapporteurs : Margaret DUMONT et Marie-Paule GAY

Les membres du groupe sont présents pour représenter les intérêts de leurs structures (plutôt), amener des sujets au débat (majoritairement) et contribuer au débat (complètement).

Enjeux : comment sensibiliser et convaincre les élus éloignés de la biodiversité et comment mettre la biodiversité en cœur des politiques territoriales (l'élu convaincu sait trouver la ressource et sait mobiliser), notamment en faveur des générations futures

Sujets : la majorité des sujets en cours et proposés par la présidence dans le dépliant ont été évoqués, l'opportunité forcée des ENR (pour les agriculteurs et les communes) en parallèle des dotations communales en baisse, préservation des espaces naturels existants (prairies et zones humides notamment) et comment empêcher leur destruction (notamment par le coercitif), biodiversité ordinaire et biodiversité en cœur de village, sujet des communes forestières (équilibre sylvo-cynégétique, ce qu'on plante, quel impact sur la biodiversité)



Enjeux identifiés

- Restauration des écosystèmes (continuité et fonctionnalité)
- Orientation articulée des moyens et soutiens financiers
- Regroupement de 2 enjeux : Portage d'une stratégie collective et transversalité pour plus de cohérence et d'interconnaissance

Enjeux identifiés non retenus

- Accompagnement au changement climatique
- Préservation et maintien de l'existant

Proposition de sujets

- Comment améliorer la connaissance, la protection et la restauration des milieux humides en prenant en compte les menaces et les contextes locaux ?
- Comment articuler les stratégies haies en Grand Est et les prioriser pour plus de lisibilité ? (dispositifs financiers, réglementation, réseau d'acteurs)
- Comment sensibiliser et outiller les collectivités sur la planification de l'implantation des énergies renouvelables (EnR) vis-à-vis des impacts sur la biodiversité et des compensations possibles ?

Sujet identifiés non retenus

- Territorialisation des enjeux
- Maintien des prairies
- Gestion des agrosystèmes : enjeu biodiversité et sol

COLLÈGE 3

Rapporteurs : Jeremy Jenneson, FRSEA et Rebecca Robin, France renouvelable



Pourquoi je viens au CRB ?

Principalement pour représenter les attentes de ma structure, pour voter des motions et des avis, et enfin pour amener des sujets au débat et participer.

Top enjeux :

Concilier activité économique et biodiversité : prise en compte des enjeux économiques

Reconnaissance en tant qu'acteur de la biodiversité – acceptabilité

Partage bonnes pratiques et reconnaissance

Réflexions :

Que chaque élément de la biodiversité ait son activité économique comment l'économie prend en compte cette espèce ou ce milieu, quel est le modèle économique associé ? L'homme fait-il partie de la biodiversité ? Il ne faut pas l'exclure, pas de choix à faire, s'interroger sur nos propres activités et leurs impacts

Créer des passerelles, Arriver à s'engager dans une **approche constructive** -> Proposition de créer un gT

Sujets :

> Faire connaître les activités économiques qui répondent à une demande de la société (énergie, bois, matériaux ...) en tenant compte de la biodiversité et acceptabilité sociale

> Réfléchir en parallèle à comment faire évoluer les modèles économiques pour faire évoluer la biodiversité en même temps que ces besoins (en lien avec les services écosystémiques)



COLLÈGE 4

RAPPORTEUR : Vanessa Carrara

Enjeux :

- > protection de l'existant
- > reconquête des milieux dégradés
- > cohérence des politiques publiques concernées

Sujets :

- > la poursuite du travail déjà engagé sur les EnR (en réponse aux enjeux de protection de l'existant)
- > les modalités de gestion des agrosystèmes pour contribuer à restaurer la biodiversité

COLLÈGE 5

RESTITUTION PAR DELPHINE ARAN, LAURENT GODÉ, RÉMI HELDER, MADEN LE BAHR, JEAN-FRANÇOIS SILVAIN



Identification des enjeux communs

STOPPER L'EROSION DE LA BIODIVERSITE (partagé par les 4 membres)

en incluant un volet biodiversité à toutes les politiques mises en place dans la Région (y compris politiques nationales) ; en trouvant un nouvel équilibre entre transition énergétique et préservation de la biodiversité en Grand Est + En ayant plus d'ambition en matière de Zones de Protection Fortes

TRAVAILLER TOUS LES SUJETS EN INTER-COLLEGE (partagé par les 4 membres) :

en s'appuyant sur l'expertise scientifique pluridisciplinaire

en s'appuyant sur les "zones ateliers" du Grand Est

Ce qui sous-entend (=les moyens) : d'améliorer la représentativité du collège dans le CRB : en renforçant le nombre de chercheurs dans le collège ; en ouvrant à des chercheurs de diverses disciplines (sciences exactes, naturelles, sociales, économiques), **et de faire connaître les motions du CRB** aux citoyens du Grand Est

Identification des sujets qui intéressent le collège 5 :

EnR et Biodiversité : transcription dans les faits (ex: sanctuarisation des espaces protégés, les sites CEN)

Préservation/maintien de l'élevage en faveur de la biodiversité



Comité Régional Biodiversité Grand Est

Benoît Grandmougin

Région Grand Est
Directeur Eau Biodiversité Climat

Alexandra Rossi
Estelle Proano
Céline Bernard Gardes
Pierre Faure

Région Grand Est
Service Biodiversité

Jean-Paul Torre

Adjoint au chef de service
Service eau biodiversité paysages

- 10h00 : introduction, présentation et bilan du CRB, évolution du règlement intérieur
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collègue
- 10h45 : travaux par collègue
- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



POINT ACTUALITES BIODIVERSITE GRAND EST



- Programme Life Biodiv'Est
 - Cartographie trame verte et bleue et modification du SRADDET
 - Plan Haie Grand Est
 - Observatoire Grand Est de la Biodiversité
 - Planification écologique Grand Est Région Verte
-
- Elaboration du Plan National de Restauration de la Nature
 - Territorialisation de la Stratégie Nationale Biodiversité
 - Evaluation du 1^{er} Plan d'action territorial de la Stratégie Nationale Aires Protégées (SNAP)
 - Identification de nouvelles Aires Protégées (SNAP)





LE PROGRAMME LIFE BIODIV EST

ETAT D'AVANCEMENT 2024



Life Biodiv'Est est piloté par la Région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires



LIFE BIODIV'EST, FORMIDABLE LEVIER POUR DÉMULTIPLIER ET ACCÉLÉRER LA MOBILISATION DE TOUS !



26
m€
SUR 10 ANS

5
COFINANCEURS

14
PARTENAIRES

27 actions concrètes : d'expertise, de connaissance, de formation et de mobilisation, préalables indispensables pour mettre en œuvre des projets ambitieux à l'échelle du territoire.

Acteurs très variés : maires, agriculteurs, forestiers, industriels, citoyens, etc., sur des opérations à engager dès maintenant pour préserver et reconquérir la biodiversité du Grand Est.

Un soutien de l'Europe : Le programme LIFE propulse la Région à un niveau supérieur, lui octroyant des moyens extrêmement concrets. Déjà très impliquée dans la préservation de la biodiversité, la Région donne à son engagement environnemental une dimension européenne.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



La Région
Grand Est

DERNIÈRES RÉALISATIONS



OBSERVATOIRE GRAND EST BIODIVERSITÉ

Chiffres clés sur la flore, la faune et les habitats naturels du Grand Est 2021

2022

Milieux aquatiques

Milieux terrestres

Chiffres clés 2022

Plan Régional d'Actions en faveur de la Gelinotte des bois et de ses habitats dans le Grand-Est

2024-2030



Life Biodiv Est

Charleville-Mézières / Verdun
Anais BONOTTI
06 81 19 36 37
anais.bonotti@grandest.fr

Longwy / Thionville / Metz
Adrien MATUSZCZAK
07 89 01 06 98
adrien.matuszczak@grandest.fr

Châlons-en-Champagne
Marie MAILINGE
06 82 61 94 49
marie.mailinge@grandest.fr

Strasbourg / Saverne / Haguenau
Jean GERLING
06 85 78 74 65
jean.gerling@grandest.fr

Trèves / Charenton
Karine BOUQUIN
06 31 47 72 37
karine.bouquin@grandest.fr

Epinal
Virginie RIVIERE
06 40 10 26 12
virginie.riviere@grandest.fr

Mulhouse / Colmar
Claire VIELLEVENT
07 87 47 02 78
claire.viellevent@grandest.fr

Life Biodiv Est



LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE TRAME VERTE ET BLEUE GRAND EST ETAT D'AVANCEMENT 2024



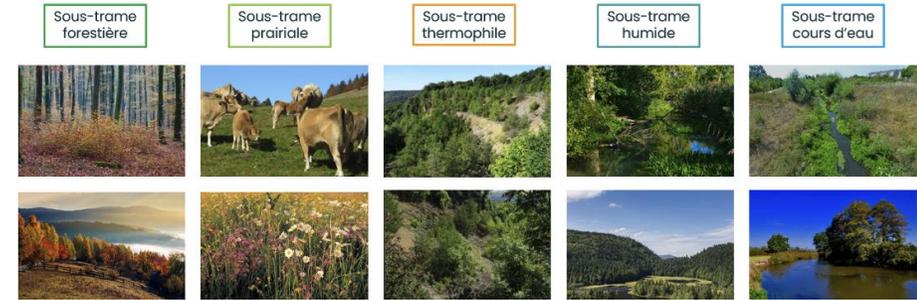
Life Biodiv'Est est piloté par la Région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires



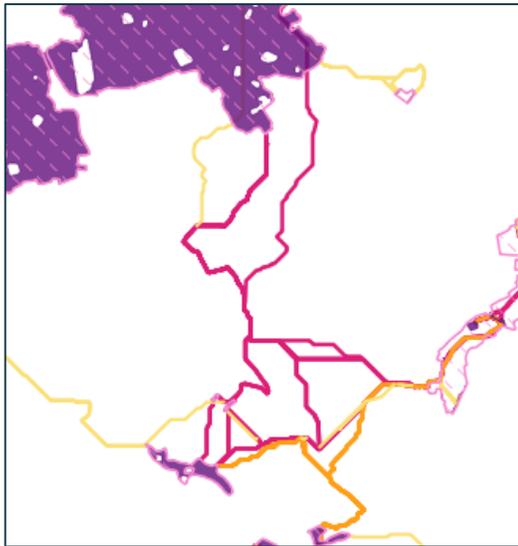
LES CONCEPTS DE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE TRAME VERTE BLEUE

Une MODÉLISATION DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES basée sur une approche fonctionnelle du paysage entre les cœurs de réservoirs de biodiversité

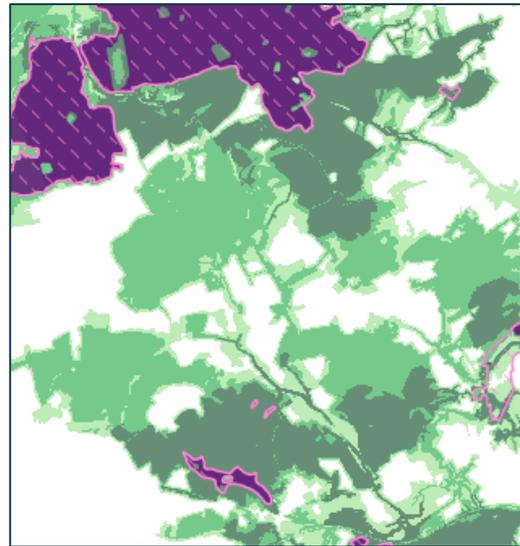
5 SOUS-TRAMES RÉGIONALES
12 GUILDES D'ESPÈCES fonctionnelles
Une CENTAINE D'ESPÈCES représentatives



Double représentation des CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

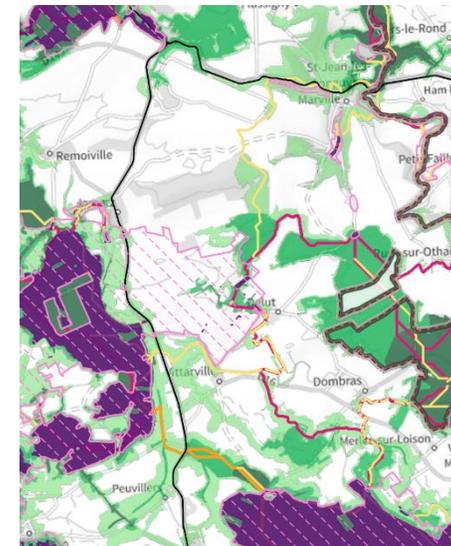


Trajets les plus directs, facilités par un minimum d'obstacles et écologiques viables



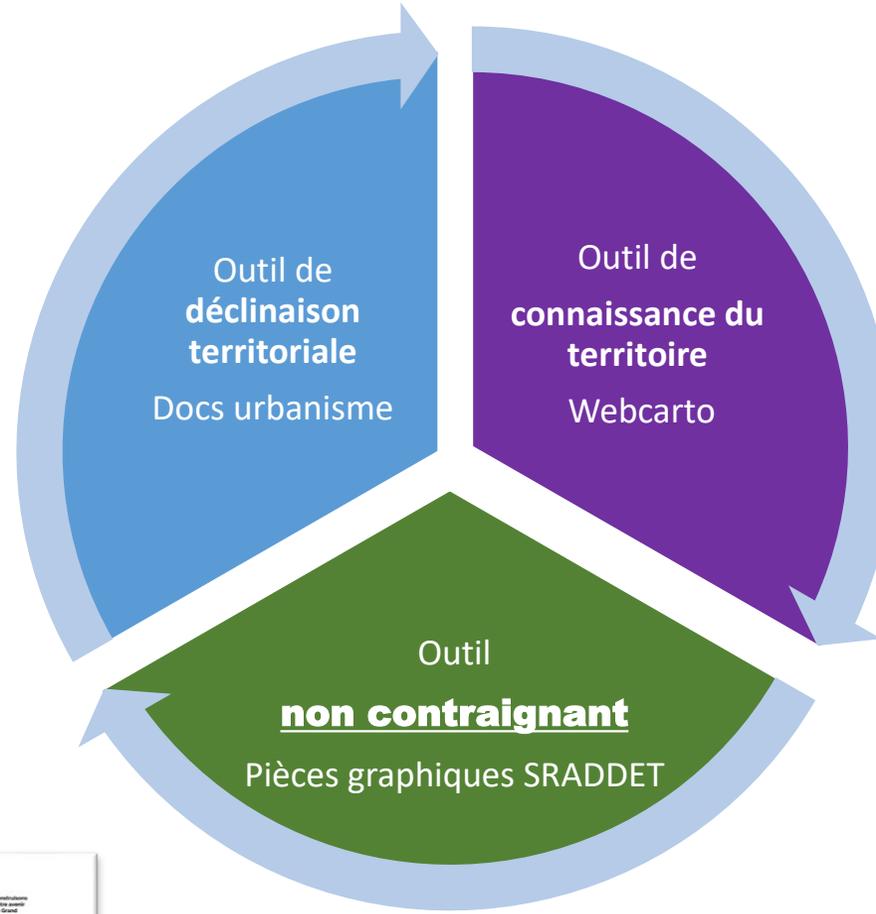
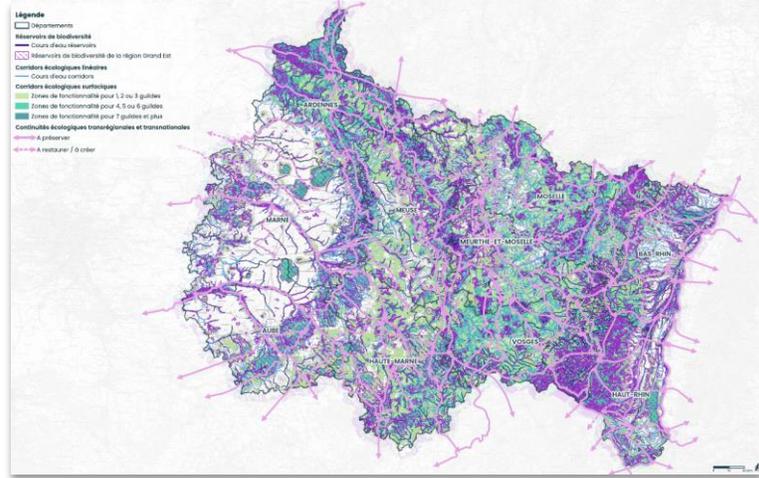
Zones de fonctionnalité englobant des aires plus larges et reflétant la complexité des déplacements

Identification des corridors FONCTIONNELS et À RESTAURER



- Réservoirs de biodiversité :**
- Réservoirs de biodiversité de la région Grand Est
 - Coeurs de réservoirs pour la sous-trame forestière
- Corridors écologiques :**
- Zones de fonctionnalité (dispersion des espèces depuis les coeurs de réservoirs)**
- Zone de dispersion fonctionnelle pour une seule guildes d'espèces
 - Zone de dispersion fonctionnelle pour deux guildes d'espèces
 - Zone de dispersion fonctionnelle pour les trois guildes d'espèces
- Chemins de moindre coût**
- Corridor fonctionnel
 - Corridor fonctionnel mais impacté par une ILT
 - Corridor à restaurer
- Infrastructures linéaires de transport (ILT) fragmentantes**
- Réseau routier
 - Réseau ferré

LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE TRAME VERTE ET BLEUE, UN OUTIL CONTRAIGNANT ?



Un PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION avec les acteur·rices du territoire



- Atlas en annexes au 1/100 000ème et atlas par sous-trames
- mesure d'accompagnement « mobiliser les nouvelles connaissances sur la Trame Verte et Bleue »
- Carte d'objectifs

Janvier à Mars 2025

Consultation des Personnes Publiques Associées





LE PLAN HAIES GRAND EST

ETAT D'AVANCEMENT 2024



Contexte et objectif 2030

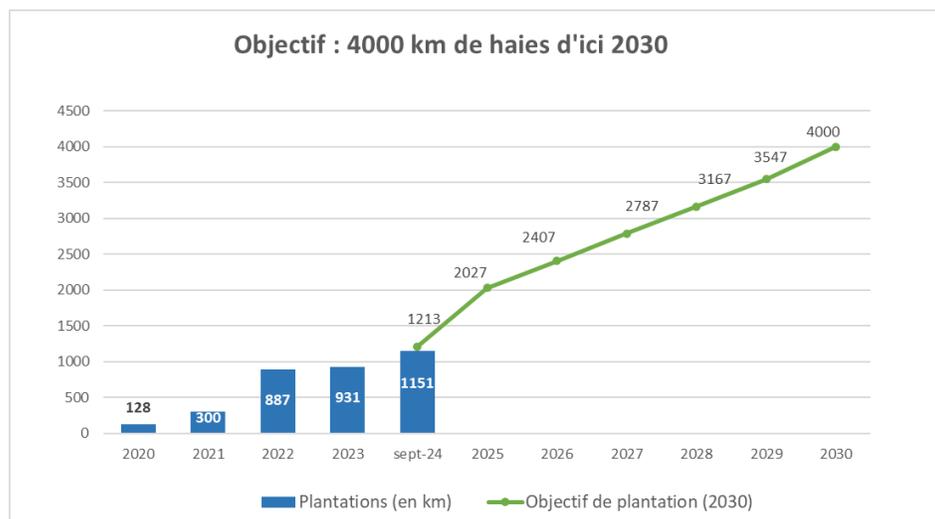


Evolution de la superficie de haies entre 2010 et 2019. Données source : OCS GE2 2010/2019, Grand Est.

75 000 km de haies en Grand Est soit 5% du linéaire national

Entre 2010 et 2019 :

- 686 ha de haies plantées
- 2 196 ha de haies disparues (arrachage, vieillissement, entretien)



Plan haie Grand Est



Un objectif 2030



APPROVISIONNEMENT

Enjeu : Disposer de plants en quantité et en qualité suffisante pour atteindre l'objectif de 4 000 km de haie à l'horizon 2030

AMBITIONS 2030	ACTIONS A POURSUIVRE	PILOTAGE
Collecte de 8 millions de graines Production de 880 000 plants Montée en production de 9 pépinières Création de 2 nouvelles pépinières	Accompagner le développement de la filière de production de plants d'herbacées et de ligneux Poursuite du soutien financier (actions 2023 en lien avec la Feuille de route « Amélioration de la ressource alimentaire »)	RGE

AXE GESTION DURABLE DES HAIES

Chiffres de références

- 0,5 jour pour la réalisation d'un pré-audit "label haie"
- 7 jours pour la réalisation d'un plan de gestion durable des haies (PGDH)
- 30 jours / structures pour l'accompagnement à la gestion durable

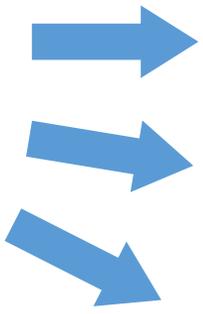
ENJEUX
Maintenir des linéaires de haies en quantité et qualité

OBJECTIF 2030
Amener les agriculteurs vers la gestion durable des haies (Jeunes haies / haies matures)

1055 pré-audit réalisés	852 PGDH réalisés	15% d'agriculteurs certifiés "label haie"	3 650km de haies gérées
-------------------------	-------------------	---	-------------------------

Indicateurs

Objectif de 5% de pré-audit / an à partir de 2025
Objectif de 80% de réalisation de certification "label haie" après un pré-audit



Haies et arbres en Grand Est

UN CONSTAT, UNE URGENCE !

COMMENT AGIR ?

APPROVISIONNEMENT

LES HAIES, UN ATOUT POUR LA BIODIVERSITÉ

PLANTATION

ENTRETIEN/GESTION

SUIVI & EVALUATION

RÉSEAU D'ACTEURS

Grand Est

NB : Cliquez sur le bouton pour afficher les éléments interactifs.



JOURNÉE DE LA HAIE
23 & 24 MAI 2024
MADON REGIONALE DES SPORTS FERRANDS (54)

Plan haie



**L'OBSERVATOIRE GRAND EST
DE LA BIODIVERSITÉ
ETAT D'AVANCEMENT 2024**



LES PRODUCTIONS DE L'OGEB : BIODIVERSITE.GRANDEST.FR



Plus de 40 indicateurs
renseignés



1,3 % du territoire protégé en Grand Est (2019)



13 Millions de données naturalistes



Deux tiers des plantes messicoles menacées



Hausse des effectifs de **Grand rhinolophe** depuis 2020



Vers un indicateur de la **biodiversité des sols...**

2 nouvelles brochures!

« LA FLORE LA FONGE ET LES HABITATS NATURELS »
« LES MILIEUX AQUATIQUES »



1 brochure en finalisation
« Services écosystémiques »



Dans l'œil de l'Observatoire

Un programme de conférences en ligne et en replay

Dans l'œil de l'Observatoire
Un programme de conférences en ligne

Aires protégées Nicolas Wolff DREAL Grand Est	Équilibre sylvo-cynégétique Bruno Heckenbenner Fédération des chasseurs du Grand Est	Chevêchette d'Europe Yves Muller ODONAT Grand Est et LPO	Faune piscicole Olivia Mercier OFB	Conservatoires botaniques Nicolas Simler Conservatoire botanique d'Alsace-Lorraine
Mollusques aquatiques Jean-Michel Bichain SHNE Colmar	Forêts en libre évolution Catherine CLUZEAU ONF	Les services écosystémiques Statia Schmitzberger Agence de l'eau Rhin-Meuse	Cliquez sur > pour accéder à la vidéo de votre choix	

Conférences au Festival de Montier en Der



Emilio Rojas, d'ODONAT Grand Est



Milan royal, Romain Riols



POINTS D'ACTUALITÉ
(ETAT)





Comité Régional Biodiversité Grand Est

Marc Hoeltzel

Directeur de la DREAL Grand Est

Benoît Grandmougin

Région Grand Est

Directeur Eau Biodiversité Climat

- 10h00 : ouverture de la journée
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collègue
- 10h45 : travaux par collègue

- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée



LES ÉTAPES À VENIR





L'envoi d'un questionnaire afin de :

- prioriser les **sujets** de travail et d'identifier des **volontaires** pour porter ces sujets
- identifier des **candidats** pour représenter leur collège au **bureau**

Constitution du Bureau du CRB

Une possible **élection de membres du bureau**, si le nombre de candidats est supérieur au nombre de membres nécessaires

Un **1^{er} Bureau** du CRB le mercredi **26 février** à Nancy

La transmission du calendrier 2025

Prochaines dates de plénières : une plénière **entre le 10 et le 20 juin**, puis une plénière en fin d'année entre le **1^{er} et le 10 décembre**

Propositions de constitution Groupes de travail du CRB sur :

- « Mise en œuvre de la nouvelle **cartographie trame verte et bleue** »
- « Bilan de la **Stratégie Régionale Biodiversité** et ses perspectives ».





Comité Régional Biodiversité

Grand Est

Séance plénière du 04 décembre 2024

Merci de votre attention !

- 10h00 : introduction, présentation et bilan du CRB, évolution du règlement intérieur
- 10h20 : grands enjeux biodiversité et action collective
- 10h30 : mode d'emploi des travaux par collègue
- 10h45 : travaux par collègue
- 13h30 : restitutions
- 14h45 : actualités biodiversité
- 16h00 : conclusion de la journée